



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

10

Synode
du 12 au 14 juin 2022 à Sion

Rapport d'activité 2021

Proposition

Le Synode adopte le rapport d'activité 2021.

Berne, le 12 avril 2022
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Table des matières

Rapport d'activité 2021 : avant-propos	5
Résumé en français	6
Zusammenfassung Deutsch.....	7
Riassunto italiano.....	8
Resumaziun Rumantsch Grischun	9

Conseil et chancellerie

1. Conseil.....	10
2. Chancellerie	11

Projets

1. Être Église protestante sur trois plans.....	12
1.1 Règlement du Synode et règlement des finances	12
1.1.1 Règlement du Synode	12
1.1.2 Règlement des finances	12
1.2 Comités stratégiques et champs d'action	12
1.3 Conférence des présidences d'Église CPE	13
1.4 Pandémie de Covid-19	14
1.4.1 Task-force Covid-19.....	14
1.4.2 Avis d'éthique théologique.....	15
1.4.3 Action « offreurelumiere.ch » (Pâques et Pentecôte)	15
1.4.4 Action « Atonécoute »	16
1.5 Site internet et identité visuelle	16
1.6 Groupe de travail « Forum pour l'éducation »	17
2. Être Église protestante avec d'autres	17
2.1 Œcuménisme en Suisse	17
2.1.1 Conférence des évêques suisses CES et Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ.....	17
2.1.2 Rencontre œcuménique à l'occasion du synode de novembre 2021 en présence du Conseiller fédéral Ignazio Cassis et du cardinal Pietro Parolin	18
2.1.3 Rencontres de délégations intraprotestantes.....	18
2.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC.....	19
2.1.5 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH.....	19
2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE	20
2.3 Œcuménisme dans le monde.....	21
2.3.1 Conseil œcuménique des Églises COE.....	21
2.3.1.1 Généralités	21
2.3.1.2 Steering Committee du COE pour le projet « Green Village »	21
2.3.1.3 Préparation de l'Assemblée de Karlsruhe en 2022	22
2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées CMER.....	22
2.3.3 Conférence des Églises européennes CEC.....	23
2.4 Relations bilatérales.....	23
2.5 Collaboration ecclésiale avec le Proche-Orient.....	24
2.6 Œuvres et organisations missionnaires	24
2.6.1 Fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain	24
2.6.2 Projet de dialogue EPER – Églises	25

2.6.3	Collaboration avec les Églises (KiZA)	25
2.6.3.1	Rencontre avec l'EPER	25
2.6.3.2	Table ronde avec l'Église réformée de Transcarpatie	25
2.6.4	Rencontre annuelle avec les responsables « Terre Nouvelle » des Églises membres	26
2.6.5	Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS KME ..	26
2.7	Churches' Commission for Migrants in Europe CCME	26
3.	La foi et la proclamation protestantes	27
3.1	Conférence Solidarité protestante suisse SPS	27
3.2	Fonds Églises suisses à l'étranger CESE.....	27
4.	La célébration et la prière protestantes	28
4.1	Commission de liturgie	28
4.2	Saison de la Création	28
4.3	Droits d'auteur	29
5.	L'action protestante.....	29
5.1	Diaconie	29
5.1.1	Diaconie Suisse	29
5.1.2	Fondia	30
5.1.3	Soins palliatifs.....	30
5.1.4	Pro Mente Sana / Cours ensa.....	30
5.1.5	Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE..	31
5.1.6	Aumônerie en milieu hospitalier	32
5.1.7	Aumônerie de l'Armée	32
5.2	Politique en matière de migration et d'asile	33
5.2.1	Aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile CFA..	33
5.2.2	Rencontres des responsables de la migration des Églises membres	34
5.2.3	Commission fédérale des migrations CFM	34
5.3	Politique concernant les femmes et le genre	35
5.3.1	Conférence Femmes	35
5.3.2	Fonds pour le travail des femmes	35
5.3.3	Guide « Accueillir en mots et en images ».....	35
5.3.4	Rencontres des interlocutrices et interlocuteurs en matière de prévention de la violation des limites	36
6.	L'engagement public protestant.....	36
6.1	Travail de relations publiques de l'EERS.....	36
6.2	Positions évangéliques.....	37
6.2.1	Dimanche des réfugiés.....	37
6.2.2	Journée internationale des droits humains	37
6.2.3	Résolution du Synode de l'EERS : « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan » et position du Conseil de l'EERS	38
6.2.4	Fonds en faveur des droits humains	38
6.3	Défense d'intérêts et prise d'influence.....	38
6.3.1	Développement et mise en œuvre de la stratégie d'œco Églises pour l'environnement.....	38
6.3.2	Coq vert.....	39
6.3.3	Forum politique	39
6.3.4	Coordination avec les autorités fédérales.....	40
6.3.5	Consultations et prises de position.....	40
6.3.5.1	Interdiction de se dissimuler le visage.....	40
6.3.5.2	Objets environnementaux.....	41
6.3.5.3	Don d'organes	41

6.3.5.4	Mariage pour toutes et tous : votation populaire et débats publics.....	42
6.3.5.5	Questions éthiques en lien avec la pandémie de coronavirus.....	43
6.3.6	Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT	43
6.4	Paix religieuse	43
6.4.1	IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en route »	43
6.4.2	Fédération suisse des communautés israélites FSCI	44
6.4.3	Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP	44
6.4.4	Commission « Nouveaux mouvements religieux » de l'EERS NMR	45
6.4.5	Conseil suisse des religions SCR	45
6.4.6	Rencontre des personnes chargées des questions en lien avec l'islam dans les Églises membres	45

Annexes

1.	Délégations et rencontres du Conseil	46
2.	Les publications de l'EERS	49
2.1	Appels, prises de position, réponses à des consultations.....	49
2.2	Publications	49
2.3	Motions et postulats en cours d'examen.....	50
3.	Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie.....	50
4.	Engagement dans des commissions fédérales.....	51

Rapport d'activité 2021 : avant-propos

Nous vivons une époque agitée, que beaucoup trouvent même dramatique. Entre la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, le changement climatique et les évolutions politiques que connaît l'Europe, le monde devient plus difficile à déchiffrer et un sentiment d'insécurité apparaît. Le trouble n'est pas dû uniquement au changement en lui-même, il vient aussi de la rapidité à laquelle il se produit. J'écris ces lignes sans savoir quelle situation vivra la société à l'heure où elles seront lues. Il n'est même plus possible de savoir ce qui se passera demain. Mais l'EERS ne s'aligne ni derrière la dramaturgie des scénarios hollywoodiens ni derrière le pessimisme des oracles annonçant la fin des temps. Elle s'en tient à la vision du psalmiste : « Mes heures sont dans ta main » (Ps 31,16). Nous ne pouvons pas prédire quelles voies Dieu choisira, mais nous réaffirmons avec toutes les chrétiennes et tous les chrétiens notre foi et notre espérance que le dernier mot ne reviendra pas à la mort mais au Christ qui déclare : « ... je vis et vous vivrez aussi ».

Forte de cette conviction et de cette assurance, l'EERS s'est attelée en 2021 aux tâches multiples et complexes qui l'attendaient. Elle rend compte aujourd'hui de son activité dans le présent rapport, qui montre bien la volonté du Conseil et mon ambition de présidente : non seulement nous voulons, avec un œil dans le rétroviseur, reprendre et achever les chantiers ouverts et les tâches en cours, contribuer de manière raisonnée et responsable à façonner le présent, si difficile soit-il, mais nous voulons aussi résolument créer des perspectives d'avenir. L'EERS a posé d'importants jalons l'amenant à agir conformément à sa nouvelle mission constitutionnelle et à approfondir la communion d'Églises. La détermination de champs d'action lors du synode d'été à Berne a constitué à cet égard un grand pas en avant. Citons pour illustrer ces avancées :

- la manière dont les contacts internationaux sont entretenus et se sont intensifiés, notamment avec les Églises chrétiennes de Syrie ;
- l'engagement en faveur d'une société apte à affronter l'avenir et faisant preuve de cohésion, pendant et après la pandémie ;
- l'exigence posée de voir s'institutionnaliser de manière prometteuse l'échange entre l'État et les Églises, ainsi qu'avec les autres communautés religieuses présentes en Suisse ;
- la protection de l'intégrité corporelle, même au regard de la nécessité urgente d'augmenter les dons d'organes ;
- les aménagements à prévoir au sein de l'Église après l'élargissement légal du mariage aux couples de même sexe.

Souvent, la devise protestante *semper reformanda* est immédiatement confirmée par la réalité, et ce fut le cas dans l'année sous revue. Nous vivons une période exigeante, mais cette impression nous a toujours été coutumière, de par notre manière de nous définir comme protestantes et protestants.

Au nom du Conseil, je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la chancellerie pour leur travail professionnel et pour leur grand engagement durant l'année sous revue.

Rita Famos
Présidente
Église évangélique réformée de Suisse EERS

Résumé en français

1. Durant l'année sous revue, les présidentes et présidents des Églises membres se sont réunis en six séances ordinaires, dont une retraite, dans le cadre de la Conférence des présidences d'Église. Les discussions ont porté sur de nombreux sujets, notamment sur les défis liés à la pandémie, les champs d'action, l'Afghanistan, le développement des Églises et des paroisses, l'aumônerie de l'Armée, ainsi que les prises de position sur le « mariage pour toutes et tous » et le don d'organes.
2. La task force Covid-19, où de nombreuses Églises membres sont représentées, s'est réunie chaque semaine pour une séance virtuelle. Les échanges ont à nouveau mis l'accent sur les implications des consignes données par les autorités pour les cultes et les actes ecclésiastiques.
3. Une action virtuelle de solidarité a été organisée en signe de solidarité avec les personnes souffrant des conséquences de la pandémie de coronavirus. Menée entre Pâques et la Pentecôte, l'action « offreunelumière » a permis de rendre hommage aux personnes décédées du Covid-19, de remercier les personnes particulièrement sollicitées durant la pandémie et d'exprimer l'espoir placé dans l'après-pandémie.
4. La Conférence Solidarité protestante Suisse (SPS) avait pris la décision d'utiliser la collecte de la Réformation 2020 pour créer un fonds de secours. L'assemblée plénière a décidé en mai d'accorder une aide de 120 000 francs à des paroisses des cantons du Tessin, de Neuchâtel et de Genève, un soutien de 20 000 francs au centre de Crêt-Bérard et un montant de 10 000 francs au comité des vaudois en Suisse (« Waldenserkomitee ») issu des dons « coup de cœur ».
5. Lors de son assemblée plénière, la Conférence Diaconie Suisse a adopté la révision des exigences minimales de la formation professionnelle socio-diaconale. En outre, elle a établi un document de référence sur le thème des « communautés bienveillantes ». Enfin, elle a réalisé des assises à Lausanne auxquelles ont participé diverses personnes actives dans le domaine de la diaconie en Suisse romande.
6. Les sujets éthiques traités par l'EERS et par la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) ont à nouveau présenté de nombreuses similitudes. Cela vaut aussi bien pour des questions bioéthiques au sens strict, dans le contexte de la médecine reproductive, que pour des questions sociopolitiques que soulèvent par exemple le don d'organes ou la lutte contre la pandémie.
7. En mars 2020, le Conseil de l'EERS a constitué un groupe de travail temporaire pour le conseiller dans l'élaboration de son partenariat avec l'aumônerie de l'Armée. Le travail s'est concentré sur les points suivants : a) favoriser le recrutement de futurs aumôniers, hommes et femmes, au sein des Églises membres ; b) créer des conditions-cadre pérennes dans les Églises membres ; c) régler la question de la compétence respective des Églises membres et de l'EERS comme partenaire officiel de l'Armée. Le Conseil soumettra au Synode de juin 2022 un document correspondant présentant des options d'action.
8. Au vu de l'évolution dramatique de la situation en Afghanistan, le Conseil de l'EERS a adressé une lettre et six demandes concrètes au Conseil fédéral. Ces dernières portaient pour l'essentiel sur l'engagement humanitaire de la Suisse en Afghanistan et dans les pays voisins, sur la politique de réinstallation de la Confédération et la pratique d'octroi de visas humanitaires. La question d'une réévaluation du statut de séjour des requérantes et requérants d'asile déboutés venus d'Afghanistan y était finalement aussi abordée.

Zusammenfassung Deutsch

1. Die Präsidien der Mitgliedkirchen trafen sich im Berichtsjahr im Rahmen der Konferenz der Kirchenpräsidien zu sechs Sitzungen inklusive einer Retraite. Zahlreiche Themen wurden besprochen, u. a. Herausforderungen der Pandemie, Handlungsfelder, Afghanistan, Kirchen- und Gemeindeentwicklung, Armeeseelsorge sowie Positionen zur «Ehe für alle» und zur Organspende.
2. Die Taskforce Covid-19, in der zahlreiche Mitgliedkirchen vertreten sind, traf sich 2021 wöchentlich zu einer virtuellen Sitzung. Ein Schwerpunkt des Austauschs lag erneut auf den Folgerungen zu den behördlichen Anordnungen bezüglich Gottesdienste und Kasualhandlungen.
3. Als Zeichen der Solidarität mit den unter den Folgen der Coronavirus-Pandemie leidenden Personen wurde eine virtuelle Solidaritätsaktion entworfen. Mit der Aktion lichtschenken.ch konnte zwischen Ostern und Pfingsten der Corona-Toten gedacht, den während der Pandemie besonders geforderten Personen gedankt und der Hoffnung auf die Zeit nach der Pandemie Ausdruck verliehen werden.
4. Die Konferenz Protestantische Solidarität Schweiz PSS hatte für die Reformationskollekte 2020 die Einrichtung eines Notfonds beschlossen. Die Plenarversammlung beschloss im Mai Hilfen für Gemeinden im Tessin, Neuenburg und Genf mit je 120 000 Franken, für das Zentrum Crêt-Bérard eine Unterstützung von 20 000 Franken und für das Waldenserkomitee in der Schweiz aus der Liebesgabe einen Betrag von 10 000 Franken.
5. Die Konferenz Diakonie Schweiz genehmigte an der Plenarversammlung die Revision der Mindestanforderungen für die sozialdiakonische Berufsausbildung. Zudem erstellte die Konferenz ein Grundlegendokument zum Thema «Sorgende Gemeinschaften». Schliesslich führte sie eine Vernetzungstagung in Lausanne unter verschiedenen diakonisch Engagierten der Westschweiz durch.
6. Die ethischen Themen der EKS und der Nationalen Ethikkommission im Bereich der Humanmedizin NEK wiesen erneut grosse Übereinstimmungen auf. Das gilt für bioethische Fragen im engeren Sinn im Rahmen der Fortpflanzungsmedizin ebenso wie für gesellschaftspolitische Fragen etwa betreffend die Organspende oder die Pandemiebewältigung.
7. Im März 2020 setzte der Rat eine zeitlich befristete Arbeitsgruppe ein, die ihn bei der Konkretisierung seiner Partnerschaft mit der Armeeseelsorge beraten sollte. Im Mittelpunkt der Arbeit standen a) die Förderung der Rekrutierung zukünftiger Seelsorgerinnen und Seelsorger aus den Mitgliedkirchen; b) die Schaffung nachhaltiger Rahmenbedingungen in den Mitgliedkirchen und c) die Klärung der Frage der Zuständigkeiten der Mitgliedkirchen bzw. der EKS als offizielle Partnerin der Armee. Eine entsprechende Vorlage mit Handlungsoptionen unterbreitet der Rat der Synode im Juni 2022.
8. Angesichts der dramatischen Entwicklungen in Afghanistan wandte sich der Rat mit einem Schreiben und sechs konkreten Anliegen an den Bundesrat. Diese bezogen sich im Wesentlichen auf das humanitäre Engagement der Schweiz in Afghanistan und den Nachbarstaaten sowie die Resettlement-Politik des Bundes, die Vergabepaxis bei humanitären Visen. Vorgebracht wurde schliesslich auch das Anliegen einer Neubewertung des Aufenthaltsstatus abgewiesener Asylsuchender aus Afghanistan.

Riassunto italiano

1. I presidi delle Chiese membro si sono incontrati sei volte durante l'anno di riferimento: cinque volte nell'ambito della conferenza dei presidi ecclesiastici e una volta per un ritiro. Sono stati discussi molti temi: le sfide legate alla pandemia, i campi d'azione, la situazione in Afghanistan, lo sviluppo della Chiesa e comunità, la cura d'anime nell'esercito nonché le posizioni in merito al «matrimonio per tutti» e alla donazione degli organi.
2. La taskforce Covid-19, nella quale sono rappresentate numerose Chiese membro, nel 2021 si è riunita settimanalmente nell'ambito di sedute virtuali. La discussione si è incentrata per lo più sulle conseguenze delle disposizioni statali per la vita liturgica (culti e altre cerimonie ecclesiastiche).
3. Come simbolo di solidarietà con le persone che soffrono per le conseguenze della pandemia da Coronavirus è stata lanciata un'iniziativa virtuale di solidarietà. Con l'iniziativa «regalareluce.ch» fra Pasqua e Pentecoste si è potuto ricordare chi è deceduto a causa della pandemia, ma anche esprimere gratitudine a tutti coloro che si sono impegnati nel campo dell'assistenza e dare voce alle speranze per il futuro postpandemico.
4. La Conferenza Solidarietà Protestante Svizzera SPS aveva deciso di devolvere la colletta della Domenica della Riforma 2020 alla creazione di un fondo di emergenza. L'assemblea plenaria tenuta in maggio ha deciso di stanziare fondi per l'aiuto a comunità nel Ticino, a Neuchâtel e a Ginevra (120 000 franchi ciascuna). Al Centro Crêt-Bérard sono stati devoluti 20 000 franchi e al Comitato dei Valdesi in Svizzera 10 000 franchi, questi ultimi provenienti dal fondo caritatevole della SPS.
5. La conferenza Diaconia Svizzera ha approvato in assemblea plenaria la revisione dei requisiti minimi per la formazione diaconale. La conferenza ha inoltre creato un documento di base sul tema «comunità che si prendono cura». Infine, essa ha organizzato un incontro di networking a Losanna rivolto a persone impegnate in ambito diaconale nella Svizzera francese.
6. La CERiS e la Commissione nazionale d'etica per la medicina umana CNE si sono nuovamente espresse in maniera unanime su diversi temi di natura etica. Ciò è valso per questioni bioetiche nel senso stretto del termine, p.es. riguardo alla procreazione assistita, ma anche per questioni relative alla politica sociale, p.es. per quanto concerne la donazione d'organi o le misure volte al superamento della pandemia da Coronavirus.
7. Nel marzo 2020 il Consiglio della CERiS ha istituito un gruppo di lavoro a tempo determinato con funzione consultativa in merito alla collaborazione con l'Esercito svizzero nell'ambito della cappellania militare. Temi centrali sono stati: a) la promozione del reclutamento di futuri cappellani e cappellane da parte delle Chiese membro; b) la creazione nelle Chiese membro di condizioni atte a sostenere l'impegno di pastore e pastori nella cappellania militare; c) il chiarimento delle rispettive competenze delle Chiese membro e della CERiS quale partner ufficiali dell'Esercito. Il consiglio sottopone in merito al Sinodo di giugno 2022 una bozza con diverse opzioni.
8. In considerazione degli sviluppi drammatici della situazione in Afghanistan il Consiglio della CERiS si è rivolto al Consiglio Federale con una lettera e sei richieste concrete. Tali richieste si riferivano sostanzialmente all'impegno umanitario della Svizzera in Afghanistan e nei paesi vicini, nonché alla politica di reinsediamento della Confederazione e alla concessione di visti umanitari. Infine è stata presentata la richiesta di rivalutare la situazione di quei richiedenti asilo provenienti dall'Afghanistan, a cui non è stata riconosciuta la condizione di rifugiati.

Resumaziun Rumantsch Grischnun

1. En l'onn da gestiun èn ils presidis da las baselgias commembras s'inscuntrads a sis sesidas ed ina retratga en il rom da la Conferenza dals presidis da las baselgias. Ins ha discutà numerusas tematicas, t.a. sfidas da la pandemia, champs d'acziun, Afghanistan, svilup da las baselgias e plaivs, pastoraziun da l'armada sco er posiziuns tar «matrimoni per tuts» e la donaziun d'organs.
2. La Task Force Covid-19 cun sia represchentanza da las bleras baselgias commembras è s'inscuntrada l'onn 2021 mintg'emna ad ina sesida virtuala. In punct central dal barat eran danovamain las consequenzas da las disposiziuns uffizialas areguard cults divins e casualias.
3. Sco segn da la solidaritad cun las personas che pateschan sut las consequenzas da la pandemia dal virus da corona han ins concepì in'acziun da solidaritad virtuala. Cun l'acziun «lichtschenken.ch» han ins tranter Pasca e Tschuncaisma pudì pensar als morts vi da Corona, han ins pudì engraziar a las personas fitg dumandadas durant la pandemia ed han ins pudì exprimer speranza sin il temp suentar la pandemia.
4. La conferenza Solidaritad Protestanta Svizra aveva decis per la collecta da la refurma 2020 da stgaffir in fond d'urgenza. L'assemblea plenara dal mais matg ha decis da gidar a plaivs dal Tessin, Neuchâtel e Genevra cun mintgamai 120 000 fr, da sustegnair il center Crêt-Bérard cun 20 000 fr, e da pajar al comité svizzer per la baselgia valdaisa l'import da 10 000 fr or dal dun da beneficenza.
5. La conferenza «Diakonie Schweiz» ha acceptà a l'assemblea plenara la revisiun dals standards minimals per la furmaziun social-diaconica professiunala. En pli ha la conferenza elavurà in document da basa a la tematica da las cuminanzas da tgira. La fin finala ha ella organisà ina conferenza a Losanna per colliar ils differents engaschads en la diaconia da la Svizra romanda.
6. Las tematicas eticas da la BERS e da la Cumissiun naziunala d'etica (CNE) mussavan puspè gronda concordanza sin il champ da la medischna umana. Quai vaglia per dumondas bio-eticas en il rom da la medischna da reproducziun sco er per dumondas sociopoliticas areguard la donaziun d'organs u co superar la pandemia.
7. Il mars 2020 ha il Cussegl installà per in temp limità ina gruppa da lavur che duai al cussegliar tar la concretisaziun da sia partenanza cun la pastoraziun da l'armada. En il center da la lavur stevan a) la promoziun da recrutar las futuras spiritualas e spirituals da las baselgias commembras; b) da stgaffir cundiziuns generalas persistentas en las baselgias commembras, e c) da sclerir la dumonda da las cumpetenzas da las baselgias commembras resp. da la BERS sco partenaria uffiziala da l'armada. Ina proposta correspondentia cun differentas opziuns suttametta il Cussegl a la sinoda il zercladur 2022.
8. En vista al svilup dramatic en l'Afghanistan è il Cussegl sa drizzà cun ina brev e sis giavischs concrets al Cussegl federal. Quels concernevan essenzialmain l'engaschament umanitar da la Svizra en l'Afghanistan ed ils stadis vischins, sco er la politica da repatriaziun da la Confederaziun e la pratica tar la surdada da visums umanitars. En pli han ins formulà il giavisch suentar ina nova valitaziun dal status da dimora da requirents d'asil refusads da l'Afghanistan.

Conseil et chancellerie

1. Conseil

« La modestie heureuse, le courage renouvelé et l'espérance confiante » : cette description symbolique de l'activité de l'Église, placée par Rita Famos au cœur de son message de la présidente au synode d'été, a constitué une source d'inspiration pour le Conseil durant toute l'année sous revue.

Un nouveau départ plein d'espoir a été esquissé dès le mois de juin, lorsque le Synode, suivant les propositions du Conseil, a institué les trois champs d'action « Communication », « Formation et professions » et « Sauvegarde de la Création ». Ces champs forment la base nécessaire pour être en mesure de discuter ensemble de défis spécifiques à relever pour l'action commune des Églises et de dégager stratégiquement des solutions.

Le Conseil n'entend pas pour autant, bien sûr, que toute l'activité de l'EERS soit couverte par ces trois champs d'action. L'activité se reflète bien davantage dans les dicastères créés en 2021 au sein du Conseil. Outre le dicastère des affaires de la présidence, dirigé par Rita Famos, qui inclut notamment la communication, la vice-présidente Esther Gaillard est compétente pour la diaconie et l'aumônerie, le vice-président Daniel Reuter pour les œuvres et missions, les autres membres du Conseil se répartissant les domaines comme suit : Claudia Haslebacher l'œcuménisme et les relations extérieures, Ulrich Knoepfel les affaires liées au culte et au développement de l'Église, Ruth Pfister la formation et la culture, Pierre-Philippe Blaser les valeurs et l'orientation. Le travail par dicastères est bien rodé au sein du Conseil et dans le cadre de la collaboration avec la chancellerie. Comme de coutume, le comité pour les finances et le personnel APF a traité au préalable ces questions.

La première moitié de l'année sous revue n'était toutefois pas placée seulement sous le signe de l'ouverture mais bien aussi sous la reprise de dossiers en cours. Au niveau médiatique, l'accent portait ainsi sur l'enquête qui se poursuivait après la plainte contre l'ancien président de l'EERS. À partir du début de l'année 2021, l'EERS a informé régulièrement sur l'avancement des travaux de la commission d'enquête. En amont du synode extraordinaire de septembre, les présidentes du Synode, Evelyn Borer, de la commission temporaire d'enquête, Marie-Claude Ischer, et de l'EERS, Rita Famos, ainsi que Roland Stach ont donné, lors d'une conférence de presse le 4 août 2021, des informations sur le rapport de la commission d'enquête, rendu public à cette même date. Lors du synode extraordinaire des 5 et 6 septembre 2021, les résultats de l'enquête menée par la commission et les recommandations de cette dernière ont été présentés aux membres du Synode.

Dans ce contexte, la mise en vigueur par le Conseil de l'ordonnance sur la gestion des plaintes a aussi constitué un pas important. Cette ordonnance règle la procédure à suivre en cas de violation de l'intégrité personnelle, que ce soit au sein du Conseil ou de la chancellerie. Le Conseil a débattu de ce texte en détail au printemps 2021 au cours de trois lectures et l'a adopté en mai 2021.

Les travaux d'éthique théologique se sont concentrés à nouveau sur des thèmes et des problématiques soulevés par la pandémie de Covid-19. Dans le débat autour de la vaccination par exemple, le Conseil a pris clairement position contre une obligation vaccinale qui serait imposée par la loi, tout en soulignant expressément la responsabilité morale qu'entraîne, pour la personne elle-même et pour la communauté, la libre décision de

se faire vacciner ou non. Il s'inscrit résolument en faux contre des développements biaisés parfois constatés dans le débat public et dans les Églises, comportant des dénonciations et des agressions, ainsi que des propos et des comparaisons intenable.

Le Conseil a fait preuve d'un courage renouvelé en lançant, au second semestre, son initiative intitulée « Quand œcuménisme et diplomatie se rencontrent ». C'est en effet à l'initiative de la présidente de l'EERS que la plus haute instance réformée a rencontré lors du synode d'automne le Conseiller fédéral Ignazio Cassis et le Secrétaire d'État du Saint-Siège, le cardinal Parolin. La visite s'inscrivait dans le cadre du centenaire de la reprise, en 1920, des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège, marquant la fin du « Kulturkampf ». Pour célébrer ce centenaire, le cardinal Pietro Parolin était en visite en Suisse où il a rencontré le Conseil fédéral et – durant le synode de l'EERS – les autorités de l'Église. Cette importante rencontre interconfessionnelle a eu lieu en présence d'invités de haut rang des Églises de Suisse. Ce fut bien plus qu'une belle photo pour l'album de souvenirs : les relations de la Confédération avec toutes les communautés religieuses doivent être institutionnalisées.

Le présent rapport détaille également de nombreux autres projets menés par le Conseil.

2. Chancellerie

Trois personnes ont commencé à travailler à l'Église évangélique réformée de Suisse EERS en 2021. Deux personnes ont quitté l'EERS durant cette même année, dont une a pris sa retraite le 31 décembre.

Deux collaboratrices ont fêté en 2021 un anniversaire de service : Pamela Liebenberg travaillait alors depuis dix ans à la FEPS puis à l'EERS et Eva Wernly depuis quinze ans.

En raison de la pandémie, les collaborateurs et collaboratrices ont exercé leur activité en 2021 partiellement ou entièrement en télétravail. Une fois encore, la rencontre autour du « thème annuel commun » a dû être reportée.

Le 31 décembre 2021, 32 personnes étaient employées, pour 22,7 équivalents plein temps. Pour comparaison, la chancellerie comptait au 31 décembre 2020 31 collaboratrices et collaborateurs pour 22,6 équivalents plein temps.

Projets

1. Être Église protestante sur trois plans

1.1 Règlement du Synode et règlement des finances

1.1.1 Règlement du Synode

Le règlement du Synode a été adopté lors du synode d'été 2021 – à l'issue d'une deuxième lecture. Son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} octobre 2021. Le synode d'automne 2021 s'est donc tenu conformément à la nouvelle réglementation.

Les nouveautés importantes comprennent notamment le renforcement de la présidence du Synode : en effet, il est désormais possible de réélire la présidente ou le président du Synode. Autre élément introduit par le nouveau règlement : les membres du Synode et les Églises membres peuvent se constituer en groupes pour préparer les affaires à traiter au synode, à l'instar de fractions synodales telles que les connaissent plusieurs Églises membres. En outre, le Synode innove en introduisant des synodes de réflexion consacrés aux questions sur lesquelles une concertation approfondie est souhaitée. La préparation d'un tel synode est confiée à une commission créée expressément à cette fin. D'autres dispositions réglant le déroulement des synodes de réflexion seront discutées en début d'année 2022.

1.1.2 Règlement des finances

En novembre 2020, le Synode a chargé le Conseil de mettre le règlement des finances en consultation auprès des Églises membres. Conformément à la décision du Synode, les Églises membres avaient trois mois pour y répondre. Après analyse des prises de position, le Synode a adopté le règlement en juin 2021 et a fixé son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

1.2 Comités stratégiques et champs d'action

Après un intense débat de fond, le Synode a approuvé lors de sa session d'été 2021 les principes de base présentés pour les champs d'action et en a institué trois : « Communication », « Formation et professions » et « Sauvegarde de la Création ».

En préalable à cette décision, le Conseil avait présenté au Synode des principes de base entièrement repensés pour les champs d'action. Alors que, dans la conception précédente, les champs d'action se répartissaient en six domaines l'ensemble de l'action ecclésiale, les principes approuvés par le Synode s'orientent de la manière suivante : « Des champs d'action sont créés lorsque des défis particuliers se posent à l'action commune de l'EERS et des Églises membres et qu'il y a en même temps nécessité et urgence à ce que les Églises assument davantage de tâches ensemble dans le domaine mentionné. » (cf. les documents du Synode). La mise en place de champs d'action fournit au Synode un instrument de direction supplémentaire d'une importance centrale, qui lui permettra de fixer de nouvelles priorités et de mettre l'accent, dans l'action future de l'EERS, sur des points où il estimera notamment que « des défis particuliers se posent à l'action commune des Églises ».

Les travaux relevant des champs d'action sont planifiés à moyen terme (horizon provisoire de quatre ans au maximum). Il faut donc que les champs d'action puissent être clos et remplacés par de nouveaux, le moment venu.

La constitution prévoit que le Conseil mette sur pied un comité stratégique pour chaque champ d'action déterminé par le Synode. Les comités stratégiques doivent réunir des spécialistes, des membres de directions d'Église et des délégués et déléguées au Synode. Un membre du Conseil en assure la présidence. Les comités stratégiques ont pour tâche – conformément au mandat du Conseil – de traiter les problématiques décrites dans les explications fournies et d'élaborer des propositions sur la manière de procéder pour pouvoir répondre aux défis abordés ou atteindre les objectifs mentionnés. Dans cet esprit, le Conseil s'est mis au travail, aussitôt après la décision du Synode, pour déterminer les mandats à confier aux comités stratégiques et les constituer. Il s'est alors adressé aux Églises membres pour leur demander de désigner des personnes appropriées. Les Églises membres ont réservé un excellent accueil à cet appel et ont transmis le nom de nombreuses personnes compétentes. Ainsi le Conseil a été en mesure en fin d'automne de constituer, entièrement ou presque, chacun des comités stratégiques prévus, si bien que deux des comités se sont déjà réunis une première fois juste avant la fin de l'année. Conformément au mandat donné par le Conseil, les comités stratégiques remettront dans les deux ans au Synode un rapport intermédiaire sur leur action.

1.3 Conférence des présidences d'Église CPE

En 2021, les présidentes et présidents des Églises membres se sont réunis six fois pour des séances ordinaires dans le cadre de la Conférence des présidences d'Église (CPE). Les séances se sont déroulées en présentiel et sous forme virtuelle.

Tout au début de l'année, la CPE s'est réunie brièvement sous forme virtuelle pour se concerter sur la gestion de la pandémie et sur des questions de société. Dans ce cadre, elle a exprimé son soutien à l'appel « Espérer quand même » de la présidente de l'EERS ; elle a discuté des positions de l'EERS au sujet de la vaccination et de l'approche à adopter pour les personnes qui vivent dans des établissements pour séjours de longue durée. Les membres de la CPE ont aussi échangé sur la démarche prévue au sujet de l'initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ».

La CPE a tenu sa deuxième séance de l'année en mars, à nouveau en virtuel. Elle a discuté du projet qui serait soumis prochainement au Synode concernant les champs d'action. Les nouveaux principes de base des champs d'action ont été présentés. Les présidents et présidentes étaient invités à faire part de leur position sur cette nouvelle approche, tout comme sur le choix des trois thèmes envisagés. Ils et elles ont aussi échangé au sujet des interventions parlementaires déposées au niveau fédéral et dans les cantons dans le sillage de l'« Initiative pour des multinationales responsables », notamment en discutant des actions nécessaires sur ces points. Finalement, la CPE a été informée des actions publiques programmées par l'EERS pour la période de pandémie et du projet « Jugendkirchentag », une journée d'Église destinée à la jeunesse.

Pour sa troisième séance de l'année, la CPE s'est à nouveau réunie en ligne, avant les vacances d'été. Les présidents et présidentes d'Église ont discuté de la position du Conseil concernant le thème du « mariage pour tous » qui allait être soumis au peuple en votation.

En août, la CPE s'est réunie pour la première fois en présentiel à la chancellerie. Après être revenue sur la publication du rapport de la commission d'enquête temporaire, elle a été

informée, par la cheffe du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein, de la situation qui régnait en Afghanistan. Elle a échangé sur de futures positions portant sur des projets politiques. Outre le « mariage pour tous », ces projets sont les deux initiatives populaires fédérales « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » et « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) ».

Un mois plus tard environ, la CPE s'est brièvement réunie en virtuel. Après une rétrospective sur le synode extraordinaire de septembre 2021, elle a discuté des premières expériences des Églises en lien avec l'obligation de présenter un certificat Covid.

Au début du mois de décembre enfin, la CPE s'est retrouvée à l'hôtel Schloss Gerzensee (BE) pour une retraite. Le vendredi après-midi a été consacré essentiellement à un approfondissement de thèmes portant sur le développement des Églises et des paroisses. Avec l'appui de spécialistes externes, elle a traité des expériences et des apprentissages faits dans des domaines tels que le libre choix de la paroisse et l'attribution d'une forme de statut de « paroisse » à certaines offres des Églises membres, l'utilisation polyvalente de locaux ecclésiastiques et les perspectives dans la façon d'aborder les actes ecclésiastiques et les rites. Le samedi, la nouvelle étude Ecoplan portant sur l'avenir des finances ecclésiastiques a été présentée à la CPE. Par ailleurs, le commandant de l'aumônerie de l'armée a présenté des mesures urgemment nécessaires pour favoriser le recrutement d'aumôniers et aumônieres réformés.

Durant l'année sous revue, la CPE comptait les nouveaux membres suivants : Lilian Bachmann (LU ; succède à Ursula Stämmer-Horst, décédée), Erika Cahenzli (GR ; succède à Andreas Thöny), Eva di Fortunato (EPG ; succède à Emmanuel Fuchs ou à Georges Bolay), Yves Bourquin (NE ; succède à Christian Miaz) et Sebastian Doll (GL ; succède à Ulrich Knoepfel). Pour leur part, Rolf Berweger (ZG), Koni Bruderer (ARAI) et Heinz Fischer (SZ) ont quitté la CPE en fin d'année. Leur succéderont Ursula Müller-Wild (ZG), Martina Tapernoux-Tanner (ARAI) et Erhard Jordi (SZ) qui prendront la présidence du conseil synodal de leurs Églises respectives à partir de 2022.

1.4 Pandémie de Covid-19

1.4.1 Task-force Covid-19

Durant la deuxième année de la pandémie de Covid-19 aussi, le Conseil a continué à coordonner étroitement ses activités en la matière avec la task-force Covid-19. À cette task-force participent des représentantes et représentants d'environ la moitié des Églises membres. Le groupe s'est réuni au cours du premier semestre et à partir de l'automne lors d'une vingtaine de séances virtuelles au total.

Les discussions de la task-force ont surtout porté sur l'application au contexte ecclésial des mesures arrêtées par les autorités et en particulier sur le « Plan de protection pour la célébration des cultes » continuellement mis à jour par l'EERS. La task-force s'est par exemple penchée sur les questions du chant durant le culte, la mise en œuvre pour les cultes de l'obligation de certificat et des recommandations destinées aux paroisses en vue des célébrations de Noël. De plus, de nombreuses autres manifestations d'Église ont également fait l'objet de discussions au sein de la task-force.

Toutes ces questions d'application ont généré diverses questions d'interprétation ; l'EERS a donc entretenu d'étroits contacts avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), afin d'éclaircir les points en suspens.

Au-delà de ces questions d'application dans le contexte de l'Église, les membres de la task-force ont toutefois aussi échangé sur des aspects agitant l'ensemble de la société, par exemple la vaccination ou les questions psychosociales soulevées par la pandémie. Ces réflexions se sont notamment traduites par des suggestions pour les campagnes de l'EERS « Atonécoute » et pour l'action de Pâques.

1.4.2 Avis d'éthique théologique

Dans l'approche évangélique réformée, la théologie et l'éthique ne sont pas repliées sur elles-mêmes, elles offrent une réflexion et une orientation portant sur la vie de l'Église et de la société. Plongée dans le monde, l'Église ne dispose pas d'un univers virtuel à la « Second Life » mais elle a ses propres perceptions et interprétations de « la » réalité et y a ses propres accès. Savoir regarder le monde avec d'autres yeux est particulièrement nécessaire lorsque des crises et des incertitudes bousculent l'ordre établi. La dispute qui déchire la société autour des mesures prises par l'État en raison de la pandémie est de plus en plus menée avec une ferveur quasiment religieuse : par celles et ceux qui se sentent menacés par un « méga-système », par celles et ceux qui veulent ériger leur propre morale en loi publique ou encore par celles et ceux qui contestent leur responsabilité sociale face à l'annonce de la fin du monde. La théologie et l'éthique ecclésiales ont un rôle critique à jouer dans ces débats. Elles s'élèvent contre les prétentions totalisantes et contre un surenchérissement pseudo-religieux de prétentions et de positions qui s'en prennent à des personnes ou à des groupes. Cette préoccupation constitue le fil rouge de toutes les publications de l'EERS et à chaque fois que cette dernière s'exprime sur des questions de politique sociale, liées ou non à la pandémie (voir aussi le § 6.3.5).

1.4.3 Action « offreunelumiere.ch » (Pâques et Pentecôte)

Une fois de plus, les fêtes de Pâques étaient placées sous le sceau de la pandémie. Au sein de la communauté ecclésiale comme dans le public s'est exprimée une attente à l'égard de l'EERS : celle-ci devrait donner une marque de solidarité avec les personnes touchées par la pandémie. Après l'abandon de l'idée initiale d'une cérémonie commémorant la Passion, qui n'a pas pu être réalisée, entre autres en raison des mesures et restrictions en vigueur à ce moment-là, une action virtuelle de solidarité a été projetée. Menée entre Pâques et la Pentecôte, l'action « offreunelumiere » a permis de rendre hommage aux personnes décédées du Covid-19, de remercier les personnes particulièrement sollicitées durant la pandémie et d'exprimer l'espoir placé dans l'après-pandémie.

En collaboration avec une société externe, il a été créé une page distincte, très simple, en trois langues (offreunelumiere.ch), où chacun et chacune pouvait choisir une bougie virtuelle exprimant la gratitude, l'amitié, l'espérance ou l'hommage et l'allumer par un message. La page offrait l'option d'un service de messagerie pour envoyer le message publié à son ou sa destinataire. Une fois validés par l'équipe des administrateurs et administratrices, les messages et leur symbole apparaissaient sur une carte interactive de la Suisse, où le public pouvait les consulter. Sur la page, un onglet donnait accès à des informations théologiques élémentaires.

L'action offreunelumiere.ch a été lancée le Vendredi-Saint par un message vidéo du président de la Confédération Guy Parmelin. Les partenaires œcuméniques étaient aussi de la partie et ont soutenu l'action sur le fond et par leur communication. Outre la présidente de l'EERS, la Conférence des évêques suisses, l'Église catholique-chrétienne de Suisse et l'Alliance évangélique suisse / Réseau évangélique suisse ont également fait la promotion

de l'action par un message vidéo. La Conférence centrale catholique romaine de Suisse et la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse l'ont également soutenue.

De Pâques à la Pentecôte 2021, plus de 5600 bougies ont été allumées. Cette action a été largement relayée par les médias et saluée comme une marque de cohésion à travers la Suisse et comme expression de la solidarité. Les « messages de lumière » ont été vus 16 333 fois tandis que les « quelques versets de la Bible » ont été consultés 5526 fois. Au total, le site a reçu 27 191 visites individuelles et a enregistré 442 962 actions. Sur les réseaux sociaux, le message de l'EERS transmettant la vidéo du président de la Confédération Guy Parmelin a atteint 12 500 impressions. Sur Twitter, le tweet sur la vidéo de Guy Parmelin a été vu 3330 fois. En mai, les tweets de l'EERS en allemand ont atteint 2369 impressions, les tweets en français les dépassant encore avec 2632 impressions.

1.4.4 Action « Atonécoute »

En début d'année 2021 a été exprimé le souhait, tant par le Conseil de l'EERS que par la task-force Covid-19, que l'Église aille plus loin dans le soutien spirituel au vu de la situation pandémique qui perdurait. Il en a découlé la campagne #Atonécoute, menée du Mercredi des Cendres à Pâques. Cette campagne reposait sur deux piliers : 1. Regroupement et visibilité renforcée d'offres de soutien sur le site de l'EERS ; 2. Messages vidéo porteurs d'espoir.

Pour le soutien psychologique durant la crise due au coronavirus, il a été créé un domaine spécifique où sont réunies des informations sur l'aide locale, indiquant des offres de soutien selon les régions linguistiques. De plus, les Églises membres ont été invitées à annoncer à l'EERS leurs offres les plus connues pour qu'elles puissent être mises à disposition de manière groupée sur le site de l'EERS. Entre le Mercredi des Cendres et Pâques, le site a enregistré 1055 accès.

La page a recueilli 24 messages vidéo (dont quatre en français), déposés via Vimeo. Vimeo a comptabilisé 2255 consultations, qui ont en partie donné lieu à un partage sur Facebook ou Twitter. Les vidéos de Facebook ont toutes été vues entre 150 et 250 fois, et l'une d'elles 350 fois. Le message de la présidente a été vu par 2400 personnes. Sur Twitter, les messages postés dans le cadre de cette action n'ont presque pas été partagés.

1.5 Site internet et identité visuelle

Le site internet evref.ch en quatre langues est le principal outil de communication de l'EERS. Face à la pandémie due au coronavirus qui perdure, il garde toute sa pertinence de plateforme de prestations au service des Églises membres et du public. Sans grande surprise, les rubriques du thème « Mesures de l'Église contre le coronavirus » ont été les plus visitées (21 815 accès). C'est là que se trouvent les dernières versions des aides et des plans de protection utiles pour la tenue des cultes et des manifestations ecclésiales, qui sont aussi les plus téléchargées (plans de protection, env. 2200 téléchargements, document sur la vaccination 1077). C'est là aussi qu'est placée la campagne #Atonécoute (voir la section 1.4.4), qui fournit des informations sur l'aide à obtenir en cas de problèmes d'ordre psychique.

La page d'accueil a une formule dynamique. En tant que première page et page de renvoi, elle se doit d'être actualisée et pertinente, d'ordonner et de mener aux autres pages. Cette exigence est prise en compte grâce à un plan de rédaction. Le service de la communication de l'EERS travaille assidûment pour remplir le mandat confié par le Synode de s'adresser à

un public plus jeune à travers le site internet, en particulier par une langue plus adaptée aux destinataires, des contenus appropriés aux groupes cibles, des formats qui leur sont familiers (vidéos) et des liens vers les réseaux sociaux.

Durant l'année sous revue, le site internet a totalisé 276 149 accès. Dans 57 % des cas, l'accès a lieu à partir d'un ordinateur de bureau, dans 40 % des cas d'un portable, tandis que 3 % utilisent une tablette. Les recherches les plus fréquentes portent sur « eks » et d'autres notions apparentées à l'institution.

Le logo de la « croix en lumière » a été adopté au cours de l'année par l'Église évangélique réformée des deux Appenzell et par plusieurs paroisses, notamment dans le canton de Thurgovie.

1.6 Groupe de travail « Forum pour l'éducation »

Durant l'année sous revue, le groupe de travail « Forum pour l'éducation » s'est réuni une fois en présentiel, une fois par visioconférence et une fois par échange de messages. Les thématiques traitées étaient notamment les évolutions observées dans divers organes de pédagogie religieuse et une première prise de position sur la réforme 2023 de la maturité. Le groupe a aussi contribué au dossier thématique de l'organisation Young Enterprise Switzerland consacré aux jours fériés.

Le groupe suit également une problématique constatée plus particulièrement en Suisse alémanique : la façon dont est conçue la branche scolaire consacrée à l'éthique, aux religions et à la communauté (Ethik, Religionen, Gemeinschaft, ERG) a pour effet de renforcer l'enseignement de l'éthique au détriment de celui de la religion. À ce sujet, le groupe de travail « Forum pour l'éducation » a débattu du rôle que l'EERS pouvait jouer pour renforcer le domaine de la religion dans les écoles d'enseignement général. La consultation prochaine sur la réforme de la maturité aura sans doute son importance en la matière. En 2021, le groupe se composait de Martin Schmidt (président), Eva Ebel, Vital Gerber, Ruth Pfister (Conseil de l'EERS), Thomas Schlag et Klaus Fischer.

2. Être Église protestante avec d'autres

2.1 Œcuménisme en Suisse

2.1.1 Conférence des évêques suisses CES et Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ

À l'invitation de la Conférence des évêques suisses (CES), des délégations du Conseil de l'EERS et de la CES se sont rencontrées à Fribourg en juillet 2021. La réunion avait pour thème la question de l'entretien régulier des relations entre la CES et l'EERS ainsi que les relations des deux Églises nationales avec l'État et les autres confessions et communautés religieuses du pays. Une retraite commune aura lieu les 22 et 23 novembre 2022 au couvent de Kappel. La commission de dialogue CDPC travaillera à l'avenir en tant que commission ad hoc, en fonction des projets et selon les directives communes de l'EERS et de la CES. Le message annuel commun des trois Églises nationales pour la Journée des droits humains sera à l'avenir élaboré et présenté par la CTEC.CH. C'est ce qui a été proposé à l'assemblée plénière de la CTEC.CH en novembre 2022. Entre-temps, la CTEC.CH s'est engagée à en assumer la responsabilité pour trois ans (2022 – 2024) et procédera alors à

une évaluation. La CES et l'EERS ont souligné l'importance du thème de l'écologie dans les deux Églises et veulent discuter avec le service spécialisé « œco Églises pour l'environnement » d'une représentation des deux Églises au sein du comité de cette association. Enfin, la CES et l'EERS souhaitent désigner, à la fin de chaque législature, une candidature commune pour représenter les Églises au sein de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) et proposer sa nomination au Conseil fédéral.

2.1.2 Rencontre œcuménique à l'occasion du synode de novembre 2021 en présence du Conseiller fédéral Ignazio Cassis et du cardinal Pietro Parolin

La rencontre interconfessionnelle a eu lieu le 8 novembre 2021, premier jour du synode d'automne de l'EERS. Elle était au programme de la visite de deux jours que Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican, effectuait en Suisse. Ce déplacement s'inscrivait dans le cadre des célébrations du centième anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège. Le 1^{er} octobre 2021, le Conseil fédéral a également décidé d'établir l'Ambassade de Suisse auprès du Saint-Siège à Rome, signe de sa volonté de renforcer les relations diplomatiques entre les deux États.

Dans son discours aux membres du Synode, le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis a souligné qu'une ambassade au Vatican n'excluait pas la collaboration avec d'autres communautés religieuses. Il a notamment déclaré que le dialogue jouait un rôle central dans une Suisse diverse. Pour sa part, le cardinal Pietro Parolin a rappelé que l'Église catholique romaine et l'Église réformée partageaient de nombreux champs d'action et que le travail œcuménique et le travail diplomatique visaient les mêmes buts, à savoir l'unité, la justice et la paix. Il a invité les partenaires œcuméniques à s'associer au « processus synodal » de l'Église catholique (2021 – 2023). Rita Famos a demandé au Conseiller fédéral de faire preuve de créativité pour renforcer la collaboration entre l'État et les Églises.

L'après-midi du 8 novembre 2021, Rita Famos a participé à la célébration officielle du centenaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Confédération et le Saint-Siège, qui avait lieu à l'Université de Fribourg. La célébration du centenaire marquait aussi le début d'un colloque historique international. Intitulé « Suisse et Saint-Siège : une histoire dense, du Moyen-Âge à l'engagement commun pour la paix », ce colloque s'est déroulé le 9 novembre 2021.

2.1.3 Rencontres de délégations intraprotestantes

Les délégations de l'EERS, de l'Alliance évangélique suisse SEA, du Réseau évangélique suisse RES et du « Verband Evangelischer Freikirchen und Gemeinden in der Schweiz VFG » se sont réunies à deux reprises en avril et en novembre 2021. La rencontre d'automne intègre toujours une discussion stratégique. Ces réunions visent à renforcer l'entente intraprotestante et la collaboration ponctuelle.

Tout comme en 2020, la pandémie de coronavirus et les mesures décidées pour lutter contre cette dernière ont marqué divers aspects de la vie ecclésiale. L'échange a porté sur la manière dont les Églises ont fait face à la situation, notamment pour les fêtes majeures (Pâques, Noël).

Les thèmes suivants ont également été discutés : les conséquences possibles du référendum sur le « mariage pour tous » pour les pasteurs et pasteuses qui ne peuvent assumer théologiquement le mariage de couples de même sexe (respect de la liberté de conscience) ; la mise sur pied de rencontres régulières et institutionnalisées des communautés religieuses de Suisse avec des représentants et représentantes des autorités fédérales (en s'inspirant de la pratique du Parlement européen) ; le rapport de l'EERS et de la SEA ou du RES au sein du Conseil suisse des religions (SCR).

2.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC

En mars 2020, la Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC avait publié en allemand l'ouvrage « Heilig » consacré à des saints et paru sous forme électronique et imprimée. Sur mandat de la Conférence des évêques suisse (CES), l'ouvrage a été traduit et publié en français en juillet 2021. Il est disponible en téléchargement sur les sites de la CES et de l'EERS. Il devrait être présenté officiellement par les membres du collectif d'édition en juin 2022 dans le cadre des journées d'étude du Centre Foi & Société de l'Université de Fribourg.

2.1.5 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH

En 2021, la CTEC.CH était présidée pour la première fois depuis sa création, le 21 juin 1971, par un théologien orthodoxe, Milan Kostrešević. La délégation de l'EERS à la CTEC.CH se compose en 2021 de Heinz Fäh (SG), Hyonou Paik (NE), Christoph Knoch (BEJUSO), Bettina Lichtler (ZH), Antoine Reymond (VD), Irène Schwyn (ZG) et Claudia Haslebacher, qui représente le Conseil. Elle siège également au présidium avec Christoph Knoch.

Cette année jubilaire fut marquée par de nombreuses manifestations :

- le 22 avril, la CTEC.CH et la professeure Barbara Hallensleben de l'Université de Fribourg ont organisé une manifestation par visioconférence pour commémorer les vingt ans de la Charte œcuménique européenne, qui constitue toujours la source d'inspiration de l'œcuménisme, en Suisse également ;
- le 8 juillet, Rita Famos et les cinq autres signataires de la Déclaration de Riva San Vitale (2014) ont signé avec l'Église néo-apostolique en Suisse la reconnaissance mutuelle du baptême lors d'une célébration à Berne ;
- le 4 septembre, la CTEC.CH, ses organisations sœurs d'Allemagne et d'Autriche et oeco ont organisé au bord du lac de Constance la première Journée internationale de la Création ; le périple a mené de Bregenz à Romanshorn en passant par Lindau, où une célébration a eu lieu à laquelle a participé Claudia Haslebacher, membre du Conseil.
- du 10 au 13 octobre, la CTEC.CH et des partenaires romands ont organisé un premier Forum chrétien à Leysin (VD), sur le modèle du Global Christian Forum, avec une soixantaine de participantes et participants ; Claudia Haslebacher, membre du Conseil de l'EERS y a transmis un message de salutations ;
- enfin, les cinquante ans de la CTEC.CH furent fêtés à Bâle le 17 novembre, en présence de quelque 90 invités de Suisse et des pays voisins. Une table ronde consacrée à la contribution commune des Églises en Suisse à la société était organisée. La présidente de l'EERS y a participé.

Parmi les dossiers importants sur la table de la CTEC.CH, citons en particulier une réflexion pour revoir la clé de répartition des contributions au budget de la CTEC.CH, en tenant davantage compte des réalités démographiques de tous les membres. Menée à terme, cette

modification aurait fait baisser la contribution de l'EERS sans pouvoir garantir une compensation par d'autres membres, en particulier orthodoxes et aurait menacé le budget déjà modeste de la CTEC.CH. Elle a finalement été abandonnée. En revanche, l'assemblée plénière a approuvé une motion des trois Églises nationales pour que la CTEC.CH reprenne dès 2022 la responsabilité de la déclaration commune des Églises pour la Journée des droits humains. Un groupe de travail a d'ores et déjà été constitué.

2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE

Le Conseil de la CEPE s'est réuni à deux reprises, fin janvier virtuellement, et fin septembre à Athènes, à l'invitation de l'Église protestante de Grèce. Le directeur des relations extérieures de l'EERS a participé comme suppléant aux deux rencontres. Parmi les points et les décisions importantes, on retiendra ceci : le pasteur luthérien Marcin Brzoska de Pologne a été élu membre du présidium. En outre John Bradbury, secrétaire général de la United Reformed Church (UK), président exécutif intérimaire depuis juin 2020, a été confirmé dans sa fonction. Rita Famos a été élue comme membre du Conseil de la CEPE.

La CEPE fêtera les cinquante ans de la Concorde de Leuenberg en 2023. Un petit groupe de travail a été constitué pour concrétiser les projets suivants : 1. Une publication commémorative, prévue pour octobre 2022 ; 2. Une conférence académique en mars 2023 à Debrecen (Hongrie) avec un thème orienté sur l'avenir et marquant le début des préparations pour l'assemblée générale de 2024 ; 3. Une rencontre festive des instances dirigeantes des Églises membres avant l'été, probablement à Vienne ; 4. Une nouvelle rencontre des présidentes, présidents et membres des Synodes, fin septembre 2023 à Bad Herrenalb (D).

La prochaine assemblée générale de la CEPE aura lieu à Sibiu (RO) début septembre 2024.

Plusieurs processus/projets liés aux décisions de l'assemblée générale de Bâle en 2018 sont en cours, en particulier une enquête sur « la théorie et la pratique de la Sainte Cène ». Le projet de dialogue avec le Vatican va pouvoir commencer, les deux délégations ayant été fixées.

Le groupe de travail « Éthique » a présenté le résultat de son travail sur les conséquences du Covid-19 d'un point de vue d'éthique protestante. Ce document a été publié fin janvier comme *Focus 29* et a connu une bonne réception et diffusion en plusieurs langues. L'EERS en a financé la traduction française. Ce document a aussi servi de base à deux consultations organisées en collaboration avec l'EERS et la région européenne de la Communion mondiale des Églises réformées CMER. Près de 80 participantes et participants étaient inscrits pour cette rencontre étalée sur trois après-midis. Une consultation de suivi centrée sur les conséquences théologiques et sociales de la pandémie eut lieu du 8 au 10 octobre à Rome avec env. 25 personnes participantes, dont une invitée du Liban et le prof. Christophe Chalamet (Genève).

Les responsables des cinq groupes régionaux de la CEPE se sont retrouvés virtuellement en avril pour une journée d'information mutuelle et d'échange sur un thème commun, celui de la démocratie. L'EERS participe à cette rencontre, car les Églises membres font partie de trois de ces groupes.

Trois étudiantes et étudiants suisses ont été nommés en 2020 pour cinq ans dans le nouveau groupe de référence « Young Theologians in Communion » : de jeunes théologiennes et théologiens de toute l'Europe se réunissent chaque année et

accompagnent des processus d'étude en cours de la CEPE. La première rencontre, en octobre 2020, s'est faite sous forme virtuelle pour cause de pandémie. La deuxième a pu avoir lieu en présentiel à Rome, en septembre 2021.

Près de 20 personnes des Églises membres de l'EERS œuvrent dans le cadre de la CEPE. Elles se sont rencontrées pour la première fois en septembre 2021 à Berne et ont rendu compte de l'avancement des processus de travail de la CEPE auxquels elles participent. Le secrétaire général de la CEPE a présenté la structure et les organes de la CEPE, ainsi que des projets actuels et futurs. Les personnes présentes ont également recueilli des idées sur la manière dont les protestantes et protestants suisses pourraient célébrer en 2023 le cinquantenaire de la Concorde de Leuvenberg.

2.3 Œcuménisme dans le monde

2.3.1 Conseil œcuménique des Églises COE

2.3.1.1 Généralités

La première réunion des déléguées et délégués à l'œcuménisme s'est tenue en janvier de manière virtuelle ; la seconde, en septembre 2021, a eu lieu à Bossey sous une forme hybride. Elle a rassemblé une septantaine de participantes et participants. Elle a porté sur l'avancement des travaux préparatoires en vue de l'Assemblée de 2022 à Karlsruhe et sur les affaires en cours dans les divers domaines du Conseil œcuménique des Églises (COE). À l'invitation du COE, une délégation du Conseil s'est rendue en octobre 2021 à Genève, où elle a été reçue par le secrétaire général par intérim et la direction du COE.

Le Comité central s'est réuni par visioconférence du 23 au 29 juin afin de préparer la 11^e Assemblée du COE de 2022 à Karlsruhe. Il a confirmé les délégations d'Églises membres, a nommé des délégués supplémentaires et examiné son rapport pour l'Assemblée « De Busan à Karlsruhe ». Le Comité central a également reçu la demande d'adhésion de deux Églises et approuvé des addenda prolongeant le plan stratégique et la stratégie financière du COE jusqu'à la fin 2022.

Du fait que la session s'est tenue de manière virtuelle, l'élection prévue du nouveau secrétaire général du COE n'a pas pu avoir lieu. Le Père Ioan Sauca, qui assume l'intérim, a été confirmé dans ses fonctions. Le COE prévoit de tenir l'élection lors de la prochaine rencontre du Comité central en juin 2022. Si cela ne pouvait pas être le cas, l'élection serait reportée à la première réunion du nouveau comité central qui sera élu à Karlsruhe en septembre 2022, au printemps/été 2023.

2.3.1.2 Steering Committee du COE pour le projet « Green Village »

Le comité (dans lequel siège également Rolf Berweger (ZG) comme conseiller) s'est réuni à six reprises en 2021 pour accompagner le processus de construction de ce gros projet et faire des recommandations à la direction du COE. Il s'agit de détruire 80% des bâtiments actuels du COE et de reconstruire six bâtiments à fonctions différentes, les uns après les autres, et où la vente de l'un permet de financer la construction du suivant. L'emplacement du tout est idéal, entre l'aéroport et la place des Nations, le projet est codirigé par Implenia. L'autre objectif du projet est d'assainir la caisse de pension du COE et de la rendre pérenne. La situation du marché immobilier à Genève, aggravée par l'impact à long terme du Covid-19 (moins de besoins en bureaux, moins de prise de risque) ont créé des retards,

un ralentissement de la construction et le retrait d'investisseurs qui ont créé des gros soucis. En fin d'année toutefois, un nouvel investisseur a manifesté un intérêt sérieux. Les discussions se poursuivront jusqu'au printemps 2022. Le projet devrait durer jusqu'en 2025 environ.

2.3.1.3 Préparation de l'Assemblée de Karlsruhe en 2022

Le Synode de l'EERS a approuvé en septembre un plan global visant à une large participation des Églises protestantes de Suisse à l'assemblée générale de Karlsruhe. De nombreux voyages de groupes, des propositions d'ateliers, une large présence visible et interactive au cœur du campus animé par des bénévoles, un cours de formation continue des ministres, des stewards et des participantes et participants au cours de théologie œcuménique sont quelques-uns des éléments qui feront de ce projet une des activités-clés de l'année 2022.

En septembre, les membres de la délégation officielle de l'EERS à l'Assemblée – Heinz Fäh, pasteur et conseiller synodal (SG), chef de la délégation ; Suzanne Schild, conseillère paroissiale (BS) ; Emma van Dorp, assistante, faculté de théologie, Université de Genève ; le directeur des relations extérieures de l'EERS, conseiller de la délégation – se sont rassemblés virtuellement pour une première réunion préparatoire. La délégation a discuté du programme et des diverses parties de l'Assemblée, ainsi que des missions de la délégation avant, pendant et après la rencontre. La deuxième rencontre virtuelle, qui a eu lieu en décembre 2021, a surtout été consacrée au mot d'ordre de l'Assemblée et aux premières questions logistiques et administratives.

2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées CMER

Les Églises européennes de la CMER se sont retrouvées virtuellement en avril pour leur rencontre annuelle centrée bien sûr sur la crise du Covid et le large processus de consultation et de discernement au niveau mondial lancé sur ce sujet par la CMER.

À la fin du mois de mai 2021, le comité exécutif de la CMER s'est réuni pour la première fois depuis deux ans, sous forme virtuelle. Chris Ferguson, secrétaire général sortant, dont le mandat s'est terminé fin août 2021, a été chaleureusement remercié pour les sept années de son mandat. Comme le comité de sélection n'a pas été en mesure de présenter un ou une candidate pour ce poste, le comité exécutif a décidé d'une période intérimaire d'une année qui a débuté en septembre 2021. Durant cette période, les trois secrétaires exécutifs assument les fonctions et responsabilités du secrétaire général conjointement avec Najla Kassab, présidente. Le comité exécutif a également instauré des groupes de travail appelés à travailler sur la viabilité et sur la préparation de la prochaine assemblée générale.

Lors d'une réunion extraordinaire du comité exécutif fin novembre par visioconférence, celui-ci a pris connaissance d'un premier rapport du groupe de travail sur la « pérennité » de la CMER. Il a approuvé l'extension de son mandat aux aspects non financiers de la question jusqu'à la prochaine assemblée générale. Celle-ci a été repoussée d'une année et fixée en 2025, dans un pays d'Asie encore à préciser.

Une dizaine de responsables œcuméniques des Églises réformées d'Europe de la CMER se sont retrouvés virtuellement à l'automne pour réfléchir à une intervention commune auprès de la présidence de la CMER pour proposer une adaptation de ses structures et méthodes de travail. Les premières expériences de direction opérationnelle par les trois secrétaires exécutifs sont contrastées et ne sont pas appelées à être durables. Les régions pourraient par exemple avoir plus de responsabilités dans la mise en œuvre de certains instruments de

travail, et le travail du secrétariat serait plus axé sur le soutien aux régions. En décembre, une deuxième consultation sur l'avenir a permis de constater que cette façon de voir était partagée par plusieurs régions de la CMER.

Un entretien consacré au travail du Centre John Knox a eu lieu avec la présidente de l'EERS. Par la suite, l'Église protestante de Genève a été informée sur la situation du Centre John Knox et les réflexions actuelles de la CMER. Le Conseil du Consistoire de l'EPG, nouvellement constitué, a délégué un de ses membres pour suivre le dossier et devenir membre de l'association. Il a également aidé à trouver un architecte pour élaborer un projet. Le directeur des relations extérieures de l'EERS a été élu en juin dans le comité du Centre John Knox.

2.3.3 Conférence des Églises européennes CEC

Lors de l'assemblée générale du 30 juin 2021, qui s'est déroulée en virtuel, l'ordre du jour prévoyait un point statutaire portant sur le rapport d'activité et les comptes annuels de 2020, le budget de 2021 et une réunion plénière consacrée au thème du Covid-19. Comme le quorum des personnes déléguées n'était pas atteint, certes de peu, l'assemblée a été renvoyée au 30 septembre 2021. Cette assemblée s'est déroulée une nouvelle fois sous forme virtuelle. Le rapport annuel et les comptes de 2020 ont été approuvés et le budget révisé de 2021 a été adopté.

Fin novembre, la CEC informait les Églises membres d'une décision de son conseil qui concrétise un processus de réforme en discussion depuis une dizaine d'années pour affiner le profil et rendre plus efficace le travail de la CEC. Cette refonte partielle du profil et du portefeuille de la CEC devrait permettre de concentrer l'identité et le travail de cette organisation sur moins d'aspects, soulignant l'identité de « plateforme d'Églises » et renforçant le travail théologique et de plaidoyer auprès des institutions européennes. Cela signifie que certains contrats de collaboration et aides financières cesseront à la fin 2022 ; en particulier, le bureau de Strasbourg sera fermé, les subventions pour la Churches' Commission for Migrants in Europe CCME, le European Christian Environmental Network ECEN et le réseau Church Action on Labour and Life CALL seront arrêtées. La collaboration doit être poursuivie sous d'autres formes.

2.4 Relations bilatérales

Le 2 septembre 2021, sous la conduite de François Clavairolly, président, une délégation de la Fédération protestante de France (FPF) est venue à Berne pour une visite officielle de courtoisie à l'EERS. La délégation s'est entretenue avec la présidente de l'EERS d'une série de thèmes d'actualité, au nombre desquels la collaboration interreligieuse, les services d'aumônerie spécialisés et la sécularisation qui gagne du terrain en Europe de l'Ouest.

Le 6 novembre 2021, la présidente de l'EERS a rencontré à Zurich Alessandra Trotta, modératrice de l'Église vaudoise en Italie. La rencontre était organisée par le « Waldenserkomitee in der deutschen Schweiz », le comité des vaudois de Suisse alémanique, qui invite chaque année une délégation de l'Église vaudoise en Suisse.

Le 20 novembre 2021, l'EERS a participé à Brno (Rép. tchèque), au culte festif et à la cérémonie d'installation du conseil synodal de l'Église évangélique des frères de Bohême (EKBB). Le conseil avait été élu le 21 mai 2021. L'EKBB est la plus grande Église protestante de République tchèque. Elle travaille notamment en étroite collaboration avec l'EPER.

2.5 Collaboration ecclésiale avec le Proche-Orient

Au Proche-Orient, en Europe et en Amérique du Nord, près d'une centaine de personnes ont participé à la journée en ligne de célébration du centenaire de l'Action chrétienne en Orient (ACO), les 28 et 29 janvier 2021. Organisée par la Haigazian University de Beyrouth (Liban), cette journée était intitulée « European Missions and Protestant Churches in the Middle East: A Shared History in the 20th Century ». Le directeur des relations extérieures de l'EERS y a participé à l'invitation du secrétaire général de l'ACO.

À la lumière des difficultés de vie auxquelles le peuple syrien fait face, l'EERS s'est adressée en juin au DFAE et au SECO pour leur demander de vérifier et de réviser les mesures coercitives qu'ils ont prises et qui touchent directement et indirectement les secteurs économiques et les services de l'État syrien (surtout à la lumière de la continuation de la propagation de la pandémie de Covid-19), mais aussi les nombreux acteurs civils locaux qui s'engagent pour aider toute la population. La réponse du Conseil fédéral insistait sur la solidarité avec l'UE et l'assurance que l'aide humanitaire n'était pas touchée par les sanctions.

En décembre 2021, la présidence de l'EERS a accueilli à Berne deux représentants d'Églises protestantes en Syrie et au Liban, le pasteur Haroutune Selimian, président de la Communauté protestante arménienne en Syrie, et le pasteur Riad Jarjou, membre du Synode national protestant Syrie-Liban NESSL et président d'une ONG active dans le dialogue intercommunautaire à Beyrouth. L'EPER et DM Dynamique dans l'échange font partie de leurs partenaires. Les deux pasteurs ont aussi exposé la réalité politique, ecclésiastique et humanitaire de leurs pays à Lausanne et Genève et dans le cadre de rencontres avec des responsables du COE et du Département fédéral des affaires étrangères. Ils ont déploré l'aide insuffisante de l'EPER sur place dans le cadre de la collaboration ecclésiastique.

2.6 Œuvres et organisations missionnaires

2.6.1 Fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain

Le processus juridique de fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain a abouti le 1^{er} janvier 2022. En 2021, les deux œuvres ont mené des travaux préparatoires, juridiques notamment, dans ce but : en mai 2021, le Conseil de l'EERS a adopté l'avant-projet du règlement d'organisation. En juin 2021, le Synode de l'EERS a approuvé un changement dans le contrat de fusion. Selon cet amendement, le nombre maximal de membres du conseil de fondation passe provisoirement de onze à douze personnes. Les deux conseils de fondation étaient arrivés à la conclusion que cette approche était la meilleure pour que les conditions légales de fusion soient remplies. Elle permet que les compétences liées aux divers domaines spécifiques, tout comme les connaissances présentes dans les divers secteurs des deux œuvres, soient conservées et regroupées au mieux.

En juin 2021 également, le Synode de l'EERS a élu une partie des membres du conseil de la fondation née de la fusion. Les membres du conseil de fondation de Pain pour le prochain qui siègeront désormais au conseil de la fondation née de la fusion devaient en effet être formellement élus. De plus, Christoph Sigrist a été reconduit au conseil de fondation de l'EPER pour un nouveau mandat. Le Synode a également pris connaissance de la démission de divers membres du conseil de fondation.

Le contrat de fusion dûment signé a été remis dans le délai prévu à l’Autorité fédérale de surveillance des fondations.

2.6.2 Projet de dialogue EPER – Églises

En réponse aux propositions complémentaires votées par le Synode de l’EERS en juin 2020, l’EPER avait lancé un projet qui devra être réalisé d’ici 2023. Un projet de dialogue qui rassemble les Églises et l’œuvre née de la fusion a pour but d’intensifier leur collaboration. Des thématiques telles que le partage de valeurs fondamentales, la spiritualité ecclésiale et des objectifs stratégiques communs devront être abordées. D’autres questions mériteront aussi d’être discutées, comme des campagnes communes, des espaces d’expérimentation, la communication ou encore la collaboration opérationnelle. Les résultats de ce projet seront intégrés au processus stratégique 2024 – 2028 de l’EPER. L’EPER a créé un groupe de travail qui a planifié le projet sous la direction du président du conseil de fondation. L’EERS a participé au groupe de travail. La planification du projet a été soumise aux Églises membres de l’EERS pour consultation. Le Conseil de l’EERS s’est exprimé et a soumis des propositions. Le projet a ensuite été validé par le conseil de fondation de l’EPER en vue de sa mise en œuvre. Un groupe d’accompagnement stratégique – composé de cinq personnes issues de l’œuvre ou des Églises – le suit à titre consultatif. Barbara Becker (ZH), Marie Cénec (GE) et le collaborateur des relations extérieures (EERS) défendent les intérêts des Églises dans ce groupe. En novembre 2021, le projet a été lancé par une journée de dialogue qui s’est déroulée à Berne.

2.6.3 Collaboration avec les Églises (KiZA)

2.6.3.1 Rencontre avec l’EPER

La délégation de l’EERS a exprimé son mécontentement devant le peu d’investissement visible de l’EPER pour la KiZA au Proche-Orient (au détriment de l’aide humanitaire) ainsi que sur la qualité du reporting de l’EPER à la suite de l’action de Pâques de l’EERS. Cette frustration s’est accrue en automne avec l’information que l’EPER avait supprimé son soutien de base à l’Institut œcuménique de Bossey, puis avec l’annonce de la démission de la collaboratrice responsable de la KiZA depuis trois ans et qui avait réussi à développer le programme au Proche-Orient. Cela a conduit à une réunion extraordinaire avec le président, le directeur et le responsable de la division Coopération internationale de l’EPER. Les remarques et l’étonnement exprimés également par des partenaires du Proche-Orient et d’Europe centrale ont conduit l’EERS à demander à l’EPER plus de moyens en 2022 pour la collaboration avec les Églises au Proche-Orient et une concertation plus étroite avec l’EERS pour les questions de stratégie de la KiZA. En janvier 2022, le conseil de fondation a refusé cette augmentation, mais poursuivra ses réflexions sur le sujet.

2.6.3.2 Table ronde avec l’Église réformée de Transcarpatie

Les divers partenaires ecclésiaux européens de l’Église réformée d’Ukraine, au nombre desquels figure l’EPER, se sont rencontrés en septembre 2021 lors d’une table ronde virtuelle. L’évêque Sándor Zán Fábíán a témoigné de la détérioration de la situation dans l’Église réformée de Transcarpatie à cause de la pandémie de coronavirus. Son Église est composée de membres de la minorité magyarophone d’Ukraine. Elle perd des membres chaque année, surtout en raison de départs pour la Hongrie ou l’Allemagne. Toutefois, quatre hommes et trois femmes ont été chargés d’un ministère pastoral en 2021. La cohésion sociale dans les villages magyarophones est souvent du ressort des ministres. Le travail diaconal revêt une importance cruciale.

2.6.4 Rencontre annuelle avec les responsables « Terre Nouvelle » des Églises membres

Ces rencontres ont pour fonction d'informer les œuvres et organisations missionnaires des récents développements dans les dossiers qui relèvent des relations extérieures de l'EERS, et de permettre les échanges. Durant la rencontre de novembre, les thèmes suivants ont notamment été discutés : l'assemblée du COE à Karlsruhe, le projet consacré à « l'EPER en dialogue avec les Églises », la visite de représentants de haut rang d'Églises de Syrie et du Liban, et les tendances générales qui s'observent dans l'Église mondiale et dans l'œcuménisme.

2.6.5 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS KME

Durant l'année sous revue, la Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME) s'est réunie à trois reprises, en février, en juin et en novembre. Durant ces rencontres, la KME a défini les contributions de base versées aux organisations missionnaires pour 2022 et a adopté le rapport annuel à l'attention du Synode de l'EERS. Les organisations se sont informées réciproquement des évolutions récentes. La KME a toutefois surtout réfléchi à son avenir : elle constitue elle-même l'aboutissement d'un long processus de rapprochement et de renforcement des liens entre Églises et organisations missionnaires. La reconnaissance des organisations missionnaires est aujourd'hui ancrée dans la constitution de l'EERS, ce qui ouvre la voie à une nouvelle étape de ce processus. La KME cherche des instruments adaptés pour son avenir tout en réfléchissant à comment renforcer à moyen terme le rattachement institutionnel des organisations missionnaires aux Églises membres et au Synode de l'EERS.

Un changement a eu lieu sur le plan personnel : Andrea R. Trümpy remplace Margrit Schneider comme représentante du conseil de Mission 21 à la KME.

L'EERS échange chaque année avec Mission 21 concernant leurs interfaces. Désormais, Mission 21 et l'EERS s'informeront mutuellement des développements et collaboreront le cas échéant au niveau opérationnel. Cet échange s'est déroulé en janvier 2021 en mode virtuel. Les thèmes suivants ont été abordés : la prochaine assemblée du COE à Karlsruhe ; le travail de promotion des droits (*advocacy*) au Cameroun ; les visites de personnes dirigeantes d'Églises du Sud au Synode de l'EERS ; l'accord de libre-échange avec l'Indonésie.

L'assemblée continentale européenne (« Kontinentalversammlung Europa (KVE) ») de Mission 21 s'est déroulée en juin 2021 à Berne. En plus de la partie statutaire, deux parties thématiques figuraient aussi à l'ordre du jour, dont une présentation sur le thème des images pour lutter contre la peur, qui portait sur la manière dont des illustrations bibliques d'autres cultures élargissent notre vision du monde (« Bilder gegen die Angst – wie Bilder zur Bibel aus anderen Kulturen unser Welt-Bild weiten »).

2.7 Churches' Commission for Migrants in Europe CCME

Lors de l'assemblée générale extraordinaire réunie du 14 au 16 octobre 2021 à Bruxelles, les participantes et les participants ont décidé de modifier leurs statuts et textes légaux qui n'étaient plus en conformité avec la législation belge.

3. La foi et la proclamation protestantes

3.1 Conférence Solidarité protestante suisse SPS

La Conférence SPS avait décidé d'utiliser la collecte de la Réformation 2020 pour créer un fonds de secours destiné à soutenir les paroisses et les communautés qui se trouvaient en grande difficulté financière à cause du semi-confinement. L'aide devait aller en premier lieu là où il n'y a pas de financement par un impôt ecclésiastique. Les paroisses ou communautés souhaitant obtenir une aide avaient jusqu'à la fin janvier 2021 pour adresser une demande motivée à la SPS. Dès le début, l'idée était que, pour alimenter le fonds de secours, en plus des recettes de la collecte de la Réformation 2020, des moyens puisés dans les réserves devraient être mis à disposition. En période d'urgence, la priorité ne peut pas être donnée à l'épargne. À époque extraordinaire, mesures extraordinaires. Le fonds s'élève à 440 256.95 francs (état au 30.11.2021).

Les demandes ont été évaluées au début de l'année 2021. Sur proposition du comité, l'assemblée plénière a décidé le 31 mai 2021 d'accorder une aide de 120 000 francs à des paroisses des cantons du Tessin, de Neuchâtel et de Genève, un soutien de 20 000 francs au centre de Crêt-Bérard et un montant de 10 000 francs au comité des vaudois en Suisse (« Waldenserkomitee ») issu des dons « coup de cœur ». Par ailleurs, l'objectif de la collecte de la Réformation 2022 a été présenté aux délégués et déléguées : il s'agit de la rénovation de la suspension des cloches, du chauffage et du parvis du temple de Locarno Muralto. L'assemblée plénière a approuvé le projet. Les dons récoltés par l'Offrande des catéchumènes de 2022 iront soutenir les activités pour la jeunesse organisées par le Waldenserkomitee. Stephanie Gysel a été élue à l'unanimité comme déléguée au Synode de l'EERS pour succéder à Alfred Müller, démissionnaire. Le suppléant, également élu à l'unanimité, est Andreas Hess. Les membres de la conférence ont pris congé du juriste de l'EERS, qui s'est retiré du comité, et ont accueilli le nouveau membre du comité Ulrich Knoepfel, membre du Conseil de l'EERS. La prochaine assemblée plénière se tiendra en juin 2022 à Einsiedeln. La célébration des 125 ans de la collecte de la Réformation sera à l'ordre du jour en 2022. De plus, les préparatifs doivent être lancés pour l'anniversaire des 180 ans de Solidarité protestante suisse, qui aura lieu en 2023. La première étape consistera à faire connaître l'imminence de cet anniversaire et à établir un projet. En outre, une visite de la fondation Gustav-Adolf-Werk à Leipzig est prévue en mai 2022. L'assemblée plénière a eu lieu sous forme virtuelle.

Le résultat de la collecte de la Réformation 2020 a été connu durant l'année sous revue : 176 365.92 francs. Un cinquième de ce montant va à la Fondation suisse de la Réformation. La recette de l'Offrande des catéchumènes collectée pour le projet de camp des catéchumènes de l'Église réformée en Ukraine s'est élevée à 74 291 francs.

Au total, le comité de la SPS a siégé huit fois en 2021. La plupart des séances ont encore eu lieu sous forme virtuelle. Le comité a fait une évaluation des projets de rénovation de Näfels et de Schiers en vue des collectes de la Réformation 2023 et 2024.

3.2 Fonds Églises suisses à l'étranger CESE

La Commission des Églises suisses à l'étranger a été dissoute à la fin de l'année 2017. Toutefois, le Fonds Églises suisses à l'étranger existe toujours, car des dons affectés spécifiquement au fonds sont toujours disponibles. Ce fonds est utilisé pour soutenir des projets qui favorisent une vie d'Église protestante vivante ou la coopération avec des

Églises locales. Peuvent demander un soutien pour un projet les Églises suisses réformées à l'étranger, les Églises protestantes à l'étranger ayant des membres suisses et les Églises protestantes ou les Églises à l'étranger ayant des racines suisses.

En 2021, le Conseil de l'EERS a décidé une clause d'exception pour que dans des situations extraordinaires (pandémie, par exemple), des contributions puissent être accordées pour fournir un soutien structurel à une paroisse si elle peut prouver qu'elle a subi une baisse inattendue de ses revenus qui ne peut lui être imputée. La Swiss Church in London et la Chiesa Cristiana Protestante in Milano ont ainsi pu bénéficier d'un soutien extraordinaire pour des pertes dues à la pandémie.

4. La célébration et la prière protestantes

4.1 Commission de liturgie

La commission de liturgie a connu cette année le départ de trois de ses membres, dont celui de la coprésidence. Il a fallu renouveler la composition en ne perdant pas de vue la diversité linguistique et institutionnelle. De ce fait, en la personne de Sœur Birgit de la Communauté de Grandchamp, les institutions monastiques sont représentées au sein de la commission. L'arrivée de la pasteur Sibylle Peter (Morges), autrefois présidente de la Société pastorale suisse, a renforcé le lien avec cette dernière et permis également une représentation linguistique francophone. Pour compléter la commission, une personne issue de la région italophone et une personne déléguée par l'Église méthodiste sont encore attendues.

La commission est parvenue à remplir un de ses objectifs annuels en souffrance : rencontre entre la PsL&M (plateforme des spécialistes Liturgie et Musique) de la CER et la LGBK (Liturgie- und GesangbuchKonferenz). Depuis 2018, la PsL&M connaissait une période de flottement liée entre autres à l'absence de présidence. C'est pourquoi il avait été difficile de réunir les deux commissions. Heureusement, une journée qui s'est déroulée le 25 octobre à Berne a permis aux membres des deux commissions d'échanger sur leurs projets, leurs souhaits et leurs perspectives.

Le projet du recueil de cantiques multilingue de l'EERS à l'adresse de toutes les manifestations en lien avec l'EERS a trouvé écho auprès de la PsL&M et de la LGBK, ainsi que du côté romanche œcuménique. En effet, en gestation, des projets analogues sont en réflexion, non seulement au niveau suisse mais encore européen. Pour exemple, la PsL&M, tournée vers l'Église protestante unie de France, réfléchit à l'élaboration d'un recueil de cantiques en collaboration éventuelle. Déjà un projet de recueil œcuménique romanche est en cours. Tous ces projets sont une occasion pour le recueil de l'EERS de travailler avec les contributions et les forces existantes en la matière.

4.2 Saison de la Création

Depuis 1993, l'association « œco Églises pour l'environnement » met à la disposition des paroisses et d'autres lieux d'Église du matériel pour célébrer une « Saison de la Création » (du 1^{er} septembre au 4 octobre), avec chaque année un thème différent. L'EERS soutient ce travail au niveau thématique, car il constitue une contribution importante à l'œcuménisme et à la vie spirituelle des Églises. Cette année, le thème retenu était celui de l'eau. La documentation a été préparée dans le cadre d'une collaboration internationale avant d'être utilisée en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Le 4 septembre 2021, la première journée œcuménique de la Création, également issue d'une collaboration internationale, a eu lieu autour du lac de Constance dans trois lieux situés en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Le 2 octobre 2021, œco a organisé une première célébration œcuménique en français.

4.3 Droits d'auteur

L'EERS verse, pour ses Églises membres, des redevances de droits d'auteur à la Suisa (musique), à Pro Litteris (textes, images), à VG Musikedition (copies pour le culte) ; elle verse également des redevances pour les conseils juridiques fournis par la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN). Selon l'accord, les redevances versées à VG Musikedition étaient légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

5. L'action protestante

5.1 Diaconie

5.1.1 Diaconie Suisse

Fondée en 2017, la conférence Diaconie Suisse de l'EERS a pour mission de traiter des questions d'action diaconale pour les Églises. Elle se trouve actuellement sur une pente ascendante ; ses organes, qui se penchent sur un grand nombre de thèmes en lien avec la diaconie, offrent aux Églises et aux paroisses de précieux services pour leur pratique diaconale.

Durant l'année sous revue, ils ont notamment traité les sujets suivants :

- La conférence Diaconie Suisse a été chargée du « développement de normes minimales de formation professionnelle pour le travail diaconal », autrement dit du suivi des exigences minimales de la diaconie sociale en Suisse. Comme le document de référence remonte à près de vingt-cinq ans, la conférence s'était prononcée en faveur de sa révision. Les Églises membres l'ont approuvée lors de l'assemblée plénière du 31 mai 2021 et mis ainsi à jour les exigences minimales. Tous les règlements complémentaires régissant aussi bien les autorisations ordinaires (suivi de filières d'études reconnues) que les autorisations exceptionnelles (procédure d'équivalence dans le cadre d'examens sur dossier) ont également été adaptés, de sorte que les nouvelles réglementations pourront entrer en vigueur au début de 2022.
- La conférence s'intéresse depuis quelques années aux « communautés bienveillantes » (en anglais « caring communities ») et examine les potentiels existants dans les paroisses pour ce type de communautés. Pour encourager les Églises et les paroisses à réfléchir aux possibilités dans ce domaine, la conférence Diaconie Suisse a rédigé un document de référence. Elle a également publié, aux éditions Theologischer Verlag Zürich (TVZ), les actes scientifiques du colloque de 2019 consacré à cette thématique.
- L'action sociale et diaconale n'est pas organisée de la même manière dans les Églises et paroisses romandes qu'en Suisse alémanique. Pour mieux comprendre les particularités de l'action diaconale en Suisse romande, la Conférence Diaconie Suisse a lancé un projet d'enquête qui devrait être achevé en 2022. Le coup d'envoi a été donné par les assises du 5 novembre 2021 à Lausanne, auxquelles ont participé diverses personnes engagées dans la diaconie en Suisse romande.
- Ces dernières années, plusieurs Églises membres ont constaté que les subventions publiques en faveur des Églises étaient sous pression ou de plus en plus souvent liées à

l'obligation de rendre des comptes. Il s'ensuit que les Églises doivent notamment justifier de l'étendue et du contenu de leur action diaconale. Dans une prise de position, la conférence Diaconie Suisse a mené une réflexion sur les conséquences que cette obligation pourrait avoir sur l'action diaconale des Églises. Le document sera publié en 2022.

- La conférence Diaconie Suisse entretient un échange institutionnalisé avec les œuvres diaconales. Des personnalités sont régulièrement invitées à donner un exposé sur leurs propres œuvres ; en outre, une carte virtuelle des nombreuses œuvres diaconales est en préparation.

Le portail bilingue diakonie.ch / diaconie.ch présente régulièrement les travaux de fond de la conférence ainsi que des nouvelles d'actualité pertinentes du monde politique et de la société civile en Suisse et dans nos pays voisins.

Malgré la pandémie, la conférence a poursuivi ses travaux durant l'année sous revue ; la charge de travail était intense et ses organes – l'assemblée plénière, le comité et les quatre groupes de travail – se sont réunis une quarantaine de fois au total.

5.1.2 Fondia

La fondation Fondia (Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse) rend compte directement au Synode de ses activités dans son propre rapport annuel. Au cours de l'année sous revue, Fondia a de nouveau entretenu une collaboration constructive avec la conférence Diaconie Suisse. Il s'agit d'une part d'améliorer la communication auprès des parties intéressées sur les projets diaconaux soutenus par Fondia. À cette fin, les projets sont présentés sur le portail spécialisé diakonie.ch / diaconie.ch. D'autre part, la fondation a manifesté son intention de collaborer plus étroitement à l'avenir avec la conférence Diaconie Suisse, y compris sur le plan thématique, soit sur ses activités d'encouragement de la diaconie.

5.1.3 Soins palliatifs

Du fait de la situation pandémique, le groupe spécialisé s'est réuni virtuellement à quatre reprises. Cette année, le congrès bisannuel national des soins palliatifs s'est tenu à Bienne sur le thème « Quelle est la valeur des soins palliatifs ? », les 24 et 25 novembre 2021. L'année a été aussi l'occasion de faire le point de la mission du groupe spécialisé lors, d'une part de l'entretien avec le comité de Diaconie Suisse, et d'autre part grâce à la rencontre avec la présidence du Conseil et la direction de l'EERS en juin 2021. En alternance avec le congrès national, ce sera donc en 2022 que le groupe organisera un colloque œcuménique sur le thème de la démence.

5.1.4 Pro Mente Sana / Cours ensa

Depuis quelque temps, et plus encore depuis la pandémie de Covid-19, le public est davantage sensibilisé à la souffrance psychique dans la population suisse et en particulier chez les adolescentes et adolescents et les jeunes adultes. Au printemps 2021, la task-force de l'EERS s'est penchée sur cette thématique et a demandé des informations au sujet du programme ensa, une offre de cours introductive de Pro Mente Sana qui apprend à prodiguer les premiers secours en matière de santé mentale.

Le nom « ensa » provient de l'une des plus de 300 langues des aborigènes australiens et signifie « réponse ». Adaptation suisse du programme australien « Mental Health First Aid »,

le cours ensa a été lancé en 2019 par la fondation suisse Pro Mente Sana, avec le soutien de la Fondation Beisheim. Toute personne devrait être en mesure d'aider ses proches lorsqu'ils ou elles développent un trouble psychique, présentent des signes d'aggravation ou sont en état de crise. Lors des cours de premiers secours ensa, les connaissances de base en la matière sont enseignées par des instructrices et des instructeurs spécialement formés. Des mesures concrètes de premiers secours y sont également apprises et exercées.

En juin 2021, le Conseil de l'EERS a décidé de conclure une convention-cadre avec Pro Mente Sana afin que les Églises membres de l'EERS ainsi que d'autres organisations ecclésiales puissent proposer à des conditions avantageuses des cours ensa (sous licence). Ces cours s'adressent aussi bien aux collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux qu'aux membres de paroisses de différents groupes d'âge. C'est ainsi qu'à partir de 2022, les Églises membres de l'EERS auront la possibilité de proposer des cours ensa. L'EERS organisera par ailleurs des rencontres d'échange à l'intention des responsables de cours.

5.1.5 Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE

Les sujets éthiques traités par l'EERS et par la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) présentent de nombreuses similitudes. Bien que la personne chargée des questions d'éthique à l'EERS soit membre de la CNE ad personam – et non comme représentant de l'EERS – des synergies constructives se développent entre la responsabilité éthique à l'EERS et l'affiliation à la CNE. Cela vaut aussi bien pour des questions bioéthiques au sens strict, dans le contexte de la médecine reproductive, que pour des questions sociopolitiques que soulèvent par exemple le don d'organes ou la lutte contre la pandémie. La composition interdisciplinaire de la CNE, qui regroupe des spécialistes du droit, de la médecine, des soins, de la génétique et de l'éthique, crée à cet égard des conditions idéales.

En raison de sa fonction légale de conseil auprès du monde politique et du public, la CNE a vu son activité déterminée par la pandémie. Elle a rédigé plusieurs prises de position sur cette dernière :

- La vaccination contre le Covid-19. Considérations éthiques sur des questions fondamentales et des domaines spécifiques d'application, Prise de position n° 37/2021, février 2021.
- Prise de décision politique concernant les mesures d'endiguement de la pandémie de SARS-CoV-2 : point de vue éthique, Prise de position n° 38/2021, mars 2021.
- Pandémie de Covid-19 : l'égalité dans la prise en charge des personnes non vaccinées est une obligation, Prise de position n° 39/2021, août 2021.
- La vaccination contre le Covid-19 chez les jeunes de 12 à 15 ans. Considérations éthiques, Prise de position n° 40/2021, septembre 2021.

À l'occasion du vingtième anniversaire de la CNE, un colloque public consacré à « La médecine de la reproduction et l'avenir de la famille » a eu lieu en octobre. C'est l'introduction de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée qui est à l'origine de la création de la commission, et cette loi a considérablement influencé son travail. Ici aussi, l'activité de la CNE offre une ressource spécialisée importante pour les travaux actuels du Conseil de l'EERS sur les conséquences sociales et bioéthiques de l'introduction du mariage pour les couples de même sexe. L'anniversaire a été célébré dans le cadre de la rencontre annuelle des commissions d'éthique d'Allemagne (Deutscher Ethikrat), d'Autriche (Österreichische Bioethikkommission) et de Suisse (CNE). L'échange trilatéral a été consacré à la pandémie de coronavirus. Les rapports nationaux et les discussions

communes mettent en lumière les différentes approches nationales des commissions et les défis auxquels ces dernières sont confrontées face aux attentes politiques spécifiques de leurs pays.

L'importance de la CNE pour le travail de l'EERS réside dans la mise à disposition et l'élaboration de ressources scientifiques extrêmement complexes dans le contexte de questions médicales et bioéthiques. L'engagement contre la solution de l'opposition et en faveur du modèle de la déclaration en matière de dons d'organes, où l'EERS a adhéré à la position de la CNE, en est un bon exemple. Sur la question de la vaccination, la CNE et l'EERS ont argumenté de manière analogue en faveur d'une distinction entre responsabilité morale de l'individu, et obligations juridiques envers la collectivité. En revanche, leurs avis divergent sur la vaccination des enfants et des jeunes. Le Conseil de l'EERS, pour des considérations de rapport bénéfice/risque fondées sur les données statistiques actuelles sur les évolutions individuelles de la maladie et des hospitalisations, adopte ici une position résolument plus défensive.

5.1.6 Aumônerie en milieu hospitalier

Depuis quelques années, des aumônières et aumôniers et des responsables de l'aumônerie en milieu hospitalier observent de plus en plus de demandes, d'attentes nouvelles et de pressions demandant un changement de paradigme. Diverses évolutions dans le secteur de la santé ont pour effet d'accroître les exigences envers les aumônières et aumôniers et soulèvent des questions quant à leur rôle structurel et professionnel. C'est la raison pour laquelle des réflexions ont été menées sur la nécessité de reconsidérer et de renforcer l'aumônerie proposée par les Églises nationales dans le domaine de la santé. L'Église catholique s'est tournée vers l'EERS d'une part pour la publication commune d'une charte et, d'autre part, pour la création d'un bureau œcuménique de coordination de l'aumônerie.

Le Conseil s'est montré favorable sur le fond à l'idée d'une compétence œcuménique nationale de l'aumônerie dans le domaine de la santé. Après consultation des Églises membres, le Conseil a toutefois renoncé à soutenir la publication de la charte pour des questions de fond.

Le Conseil se concentrera dorénavant sur la recherche de solutions appropriées pour la mise en œuvre d'un bureau de coordination avec la Conférence des évêques et la Conférence centrale catholique romaine.

5.1.7 Aumônerie de l'Armée

Jusqu'il y a peu, l'aumônerie de l'Armée (AA), instituée en 1883, était réservée aux trois Églises nationales. Confrontée depuis lors à la baisse du nombre des membres des Églises historiques (et donc du nombre d'aumônières et d'aumôniers) et à la pluralisation religieuse croissante de notre société, l'Armée a opéré de profonds changements en 2020 pour assurer le service d'assistance spirituelle exigé par la loi sur l'Armée. De nouvelles bases pour une aumônerie moderne, sous la devise « Une aumônerie de l'Armée pour tous face à la diversité religieuse » ont été publiées en mars 2020.

En mars 2020, le Conseil de l'EERS a constitué un groupe de travail temporaire pour le conseiller dans l'élaboration de son partenariat avec l'AA. Le travail s'est concentré sur a) favoriser le recrutement de futurs aumôniers, hommes et femmes, au sein des Églises membres ; b) créer des conditions-cadre durables dans les Églises membres ; c) régler la question de la compétence respective des Églises membres et de l'EERS comme partenaire

officiel de l'Armée. Le groupe de travail a participé à la rédaction des « Critères de l'EERS pour la recommandation de candidatures à l'aumônerie de l'Armée » et a également imaginé un certain nombre d'idées et d'initiatives possibles à prendre.

Le Conseil a signé le 18 mai 2020 un partenariat avec l'Armée suisse afin de garantir aux Églises membres qu'elles puissent continuer à fournir des responsables d'aumônerie qualifiés à l'Armée. Les « Principes de l'AA » prévoient pour l'AA le devoir d'exercer toutes ses activités au profit de l'ensemble des militaires, sans distinction aucune. Le conseil, l'accompagnement et le soutien fournis par l'AA sont axés sur la personne sans a priori. La rencontre entre les personnes responsables de l'aumônerie et les militaires se déroule dans un climat d'ouverture œcuménique et interreligieuse, dans le respect des convictions religieuses, confessionnelles, philosophiques et idéologiques. La situation actuelle en ce qui concerne le nombre d'aumônières et aumôniers réformés est insatisfaisante : d'une part, l'intérêt a diminué pour ce service public très singulier et, d'autre part, les conditions-cadres pour cet engagement sont insatisfaisantes. Toutefois, il s'agit d'une responsabilité des Églises à l'égard de toute la population.

Le projet « Aumônerie de l'Armée » a été présenté lors de la retraite de la Conférence des présidences d'Église en décembre 2021. Un document de décision sera présenté au Synode en juin 2022.

5.2 Politique en matière de migration et d'asile

5.2.1 Aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile CFA

La première des deux rencontres nationales des aumônières et aumôniers dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile CFA a eu lieu à fin février 2021 en ligne. L'accent a été mis sur les soins de santé dans les CFA. Une médecin du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a présenté un exposé sur l'organisation des soins, la responsabilité des différents acteurs et les défis posés par les soins médicaux dans le domaine de l'asile.

La deuxième rencontre s'est tenue début septembre 2021 à Berne. Les échanges sur les expériences et les défis de la vie quotidienne dans les différents CFA ont eu lieu comme d'habitude ; ensuite en guise de formation continue, un atelier animé par un aumônier de prison a tenté de répondre à deux questions fondamentales : comment les positions de l'aumônerie sont-elles influencées par le travail dans une institution (publique) telle qu'un CFA, et dans quelle mesure l'aumônerie peut-elle avoir en retour un effet sur l'institution ?

La collaboration partenariale entre l'aumônerie et le SEM dans les centres fédéraux d'asile a été jugée globalement positive ; elle correspond dans une large mesure aux exigences de la convention-cadre. Les conditions spatiales parfois défavorables à l'exercice des activités d'aumônerie ou à la pratique religieuse (salles de prière, espace de silence) dans différents centres fédéraux d'asile ont à nouveau fait l'objet de discussions critiques. Les Églises et l'Union suisse des comités d'entraide juive VSJF ont en outre souligné le potentiel d'amélioration dans le domaine de la communication et de l'information réciproque. Certaines équipes d'aumônerie ont signalé des lacunes dans ce domaine.

Comme en 2020, la question de la violence dans les CFA a de nouveau constitué un sujet important non seulement dans le cadre du comité mixte, mais aussi d'une manière plus générale. Après avoir participé à une table ronde organisée par le SEM, l'EERS a été

consultée, avec plusieurs ONG, sur le plan du SEM pour la prévention de la violence dans les CFA. Outre l'introduction, dans tous les CFA, d'un plan de prévention de la violence, le SEM a adopté différentes mesures afin de pouvoir déceler rapidement les éventuelles situations conflictuelles et agir préventivement.

Au début de 2021, le SEM a lancé par ailleurs, en tant que mesure urgente, un nouveau projet pilote de mise en place d'une aumônerie musulmane dans les CFA. C'est ainsi que depuis mars 2021, des aumônières et aumôniers musulmans sont également engagés dans la plupart des régions d'asile. Le comité mixte a été informé des processus qui découlent de ce changement lors de ses réunions ordinaires ainsi que de deux réunions extraordinaires, et a soutenu l'intégration des aumônières et aumôniers musulmans dans les équipes d'aumônerie œcuménique existantes.

5.2.2 Rencontres des responsables de la migration des Églises membres

Les rencontres offrent aux responsables concernés des Églises membres et de l'EERS l'occasion de discuter de leurs activités et de leurs expériences, de se mettre en réseau et d'identifier et exploiter des synergies dans leur travail sur le thème de la migration. En outre, les participantes et participants y examinent des questions et des sujets spécifiques du domaine de la migration, en général sous forme de conférences et tables rondes.

La première des deux rencontres des responsables du dossier migration des Églises membres de l'EERS a eu lieu en mai. Cette réunion a été consacrée principalement aux Églises de la migration. La rencontre d'automne s'est déroulée en novembre. Elle a mis l'accent sur l'Agenda Intégration de la Confédération et des cantons. Une spécialiste du Secrétariat d'État aux migrations a présenté la conception de cet agenda, dont la mise en œuvre relève en fin de compte de la compétence des cantons. Après cet exposé, l'Église évangélique réformée du canton de Zurich, qui a participé dans le cadre de l'Agenda Intégration à un projet d'application dans le domaine de l'intégration sociale, a fait un compte rendu de ses expériences. Ensuite, les participantes et participants ont discuté notamment des formes de coopération développées dans d'autres cantons ainsi que des chances et des difficultés que présente pour les Églises la collaboration avec les services de l'État, que ce soit dans le cadre de projets d'intégration ou sous d'autres formes.

5.2.3 Commission fédérale des migrations CFM

La Commission fédérale des migrations (CFM) est une commission instituée par le Conseil fédéral. Conformément à son mandat légal, elle traite de questions sociales, économiques, culturelles, politiques, démographiques et juridiques liées au séjour des étrangères et étrangers en Suisse. Parmi ces personnes, il y a également des demandeuses et demandeurs d'asile, des réfugiées et réfugiés reconnus ainsi que des personnes admises provisoirement. L'EERS est représentée dans la commission par Christoph Sigrist.

À l'invitation de la présidence de la commission, l'EERS a participé à une table ronde organisée par la CFM sur le thème des enfants dans l'aide d'urgence. Elle y a présenté l'engagement des Églises évangéliques réformées en faveur des personnes dans les structures d'aide d'urgence et leurs positions sur cette thématique. La table ronde, à laquelle ont participé des autorités cantonales et nationales, des organisations spécialisées ainsi que des spécialistes du domaine, s'est déroulée en juin à Berne.

5.3 Politique concernant les femmes et le genre

5.3.1 Conférence Femmes

En 2021, la Conférence Femmes a poursuivi les réflexions entamées en 2018 sur son développement. L'objectif est de concentrer les ressources sur les activités clés et d'améliorer la coordination avec d'autres organisations ecclésiales de femmes. À cette fin, des ressources humaines supplémentaires au sein de la chancellerie de l'EERS ont été mises à disposition de la Conférence Femmes dès l'été 2019. Les membres du comité de la Conférence Femmes ont conduit des entretiens avec les déléguées des Églises membres de l'EERS afin de sonder leurs besoins et souhaits. La synthèse de ces entretiens devrait orienter le développement futur de la Conférence Femmes.

Au printemps 2021, la journée thématique « Croire au temps de la crise climatique » a réuni une quarantaine de participantes en ligne. Cette journée était un projet commun de la Conférence Femmes avec les Femmes protestantes en Suisse, œco – Églises pour l'environnement et le Forum für Zeitfragen de l'Église réformée de Bâle-Ville. La journée thématique d'automne a renoué avec le thème du droit à l'enfant.

5.3.2 Fonds pour le travail des femmes

La Commission du Fonds pour le travail des femmes a siégé deux fois durant l'année 2021, sous la présidence de Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS. La mission du Fonds est de soutenir financièrement les Femmes protestantes en Suisse d'une part, et d'autre part des projets de défense des droits des femmes, de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que les publications de théologiennes ou les travaux scientifiques dédiés aux femmes dans l'Église. En 2021, le Fonds a soutenu quatre projets pour un montant total de 12 500 francs. À cause de la pandémie, le montant des collectes recueilli en faveur du Fonds a connu une forte baisse en 2021, accentuant encore la tendance au recul observée depuis plusieurs années. Ce constat a mené la commission à décider une révision du règlement du Fonds en 2022. Au sein de la chancellerie, une chargée et une assistante administrative soutiennent le Fonds pour le travail des femmes.

5.3.3 Guide « Accueillir en mots et en images »

Le premier guide pour une langue inclusive avait été réalisé en 2018 en allemand par l'ancienne Fédération des Églises protestantes de Suisse. À la suite de la transformation de la FEPS en Église évangélique réformée de Suisse, une révision de sa présentation graphique s'est révélée nécessaire. Avec le soutien de quelques spécialistes des Églises membres, le contenu du guide a été légèrement adapté à la pratique actuelle de la langue inclusive dans l'espace germanophone. En même temps, une version française a été développée avec l'institut genevois DécadréE. Un atelier a été organisé avec des collaboratrices et collaborateurs de toutes les Églises de Suisse romande pour recueillir les demandes des différents secteurs ecclésiaux. Le Conseil a décidé de donner au guide un caractère obligatoire pour la chancellerie, et l'a recommandé aux Églises membres.

5.3.4 Rencontres des interlocutrices et interlocuteurs en matière de prévention de la violation des limites

En automne 2020, le Conseil a adopté les six éléments de la stratégie de prévention de la violation des limites et des abus sexuels et a recommandé aux Églises de les intégrer dans leurs propres plans de protection. En même temps, le Conseil a mis en place des rencontres semestrielles à l'intention des interlocutrices et interlocuteurs responsables au sein des Églises membres. Les deux premières réunions ont eu lieu en 2021. Ces rencontres constituent d'une part une plateforme d'échange, et permettent d'autre part de se pencher sur des thèmes importants. Les participantes et participants sont constitués pour moitié environ de spécialistes des Églises membres et pour moitié de membres des exécutifs, en particulier de petites Églises. Ce mélange permet à toutes et à tous une approche enrichissante de la thématique.

Après une première rencontre constitutive, qui a dû se tenir en ligne en raison de la pandémie, la deuxième rencontre a abordé le thème du code de déontologie des collaboratrices et collaborateurs à partir de l'exemple argovien. À l'avenir, il est prévu de proposer une fois par année aux interlocutrices et interlocuteurs une formation continue dans le cadre d'une rencontre prolongée. Ces réunions sont bien suivies et très appréciées par leur public cible.

6. L'engagement public protestant

6.1 Travail de relations publiques de l'EERS

L'année 2021 a été un défi sur le plan de la communication. Du point de vue thématique, l'année sous revue a été dominée par trois sujets principaux : la pandémie de coronavirus et ses conséquences pour les Églises, le traitement de la plainte déposée contre l'ancien président de l'EERS et la visite du cardinal Petro Parolin et du Conseiller fédéral Ignazio Cassis au synode d'automne à l'Hôtel du Gouvernement de Berne.

Le début du mandat de Rita Famos en tant que présidente de l'EERS et première femme à exercer cette fonction a suscité beaucoup d'intérêt envers sa personne. Les articles dans les médias « profanes » et ecclésiaux ont été positifs, bienveillants et pleins d'espoir. Vers la fin de l'année, la présidente a rencontré divers journalistes pour des entretiens informels et a pu développer ainsi son réseau. Pour l'année 2022, l'EERS prévoit d'organiser un à deux entretiens avec les médias sur des sujets d'actualité.

Le traitement, par la commission d'enquête temporaire, de la plainte déposée contre l'ancien président de l'EERS a fait l'objet d'une information régulière et transparente. Les résultats du rapport d'enquête ont été présentés le 4 août 2021 en conférence de presse par les présidentes du Synode, Evelyn Borer, de la commission d'enquête temporaire, Marie-Claude Ischer, et de l'EERS, Rita Famos, ainsi que Roland Stach. Cet événement, qui s'est déroulé à la Welle7 à Berne, a été suivi par tous les médias de Suisse alémanique, y compris par la radio et la télévision, qui l'ont évoqué dans leurs comptes rendus. La préparation, l'organisation, le déroulement (animation) et le suivi médiatique ont été assurés par le service de la communication de l'EERS. La question n'a été que brièvement abordée lors du synode extraordinaire de septembre 2021.

Le domaine politique a été marqué par plusieurs votations et sujets intéressants. Au début de l'année, le service de la communication de l'EERS et le secrétaire général du Conseil

suisse des religions (CSR) ont organisé une conférence de presse virtuelle pour présenter la position du CSR concernant l'initiative sur l'interdiction de se dissimuler le visage. Depuis le milieu de l'année, le thème de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe a occupé le devant de la scène. Avant la votation, l'EERS a organisé trois débats publics qui ont été retransmis en streaming direct sur son site internet (cf. § 6.3.5.4). Après l'acceptation du « mariage pour tous » par le peuple le 26 septembre 2021, l'EERS a entrepris d'élaborer un document de référence sur des questions bioéthiques et de médecine reproductive, qui devrait paraître au printemps 2022. La position de l'EERS concernant l'initiative pour le don d'organes et la modification de la loi sur la transplantation d'organes a également suscité beaucoup d'intérêt, donnant notamment lieu à un reportage au téléjournal (« Tagesschau ») de la télévision alémanique SRF. Enfin, le 2 décembre 2021, l'EERS, la Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale catholique romaine ont analysé, lors d'un débat public, la controverse suscitée par l'engagement ecclésial dans le cadre de l'initiative pour des multinationales responsables.

À la suite de la nomination d'un nouveau responsable de la communication, des prises de contact et des entretiens de réseautage ont été organisés durant l'année sous revue avec des partenaires œcuméniques, des œuvres d'entraide et des responsables de la communication et de l'information des Églises membres. Deux rencontres des responsables de la communication ont eu lieu au niveau de la Suisse alémanique et une au niveau national. La conférence téléphonique mensuelle informelle de coordination thématique entre les responsables de la communication de BEJUSO, ZH, BL, AG et SG et avec l'EERS et PPP s'est poursuivie. Il est prévu de pérenniser et d'optimiser cet échange sur des questions politiques et d'en élargir l'accès.

Parmi les tâches de base de la communication ont figuré les contacts avec les médias, la réponse individuelle à des demandes en tous genres, la collaboration avec le Conseil de l'EERS, ainsi que l'élaboration et la diffusion de publications, de communiqués de presse et d'articles sur le site internet de l'EERS.

6.2 Positions évangéliques

6.2.1 Dimanche des réfugiés

Le projet de texte pour le Chabbat des réfugiés/Dimanche des réfugiés des 19 et 20 juin 2021 a été fourni par la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI). Dans cet appel intitulé « Compassion et solidarité durant la pandémie », la population a été invitée à ne pas oublier les personnes en fuite, même en pleine pandémie, et à chercher avec toujours autant d'engagement et de solidarité une solution à la crise des réfugiées et des réfugiés. L'appel a été signé par Rita Famos, Felix Gmür, Harald Rein et Ralph Lewin, et diffusé via un communiqué de presse et sur les médias sociaux.

6.2.2 Journée internationale des droits humains

La déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale des droits humains du 10 décembre 2021 n'était exceptionnellement pas œcuménique, car à partir de 2022, cet événement sera placé sous la responsabilité de la CTEC.CH. Pour la phase de transition, l'EERS a repris le thème de la campagne d'ACAT Suisse, « Violations des droits humains dans l'émirat du Qatar ». L'EERS a soutenu la diffusion du matériel et de la pétition d'ACAT sur son site internet et dans les médias sociaux. Le texte d'accompagnement « Les droits humains ne sont pas un jeu », publié sous la responsabilité du Conseil de l'EERS, reprend

le débat sur le choix du lieu et le rôle de la FIFA. Le plaisir et le jeu sont des besoins fondamentaux auxquels ont droit les êtres humains. Le Conseil de l'EERS ne partage pas les positions en faveur d'un boycott de la Coupe du monde de football.

6.2.3 Résolution du Synode de l'EERS : « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan » et position du Conseil de l'EERS

Au vu des évolutions dramatiques en Afghanistan, qui ont pris une nouvelle dimension à la fin de l'été 2021 avec la prise de pouvoir des talibans, le Conseil et la chancellerie de l'EERS ont procédé à une analyse approfondie de la situation sur place et de celle des Afghanes et des Afghans réfugiés en Suisse. L'EERS a notamment été en contact avec le HCR. Elle a invité sa représentation en Suisse à la rencontre d'août de la Conférence des présidences d'Église pour y présenter l'engagement du HCR en Afghanistan et dans les pays voisins et pour donner une évaluation de la situation. Le 3 septembre 2021, le Conseil de l'EERS a adressé une lettre et six demandes concrètes au Conseil fédéral. Ces dernières portaient pour l'essentiel sur l'engagement humanitaire de la Suisse en Afghanistan et dans les pays voisins, sur la politique de réinstallation de la Confédération et la pratique d'octroi de visas humanitaires, et abordaient finalement aussi la question d'une réévaluation du statut de séjour des requérantes et requérants d'asile déboutés venus d'Afghanistan. Le Conseil a rendu compte de ses activités en lien avec l'Afghanistan lors du synode extraordinaire de septembre. Il a également donné des informations sur la réponse du Conseil fédéral à sa lettre du 3 septembre 2021 lors du synode de novembre.

En septembre 2021, faisant suite aux interventions de plusieurs de ses membres, le Synode s'est lui aussi penché sur la situation en Afghanistan. Il a posé la question de la position de l'EERS et de l'engagement des autorités suisses et du monde politique dans cette affaire. Ainsi, il a adopté à une large majorité la résolution « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan ». Les demandes formulées à l'intention du Conseil fédéral et des autorités portaient sur le statut de protection des réfugiées et réfugiés afghans en Suisse, sur les critères du regroupement familial ainsi que sur la participation de la Suisse aux programmes de réinstallation du HCR. Elles étaient donc analogues à celles de la lettre du Conseil du 3 septembre 2021.

6.2.4 Fonds en faveur des droits humains

Durant l'année sous revue, le Fonds en faveur des droits humains a permis de soutenir, entre autres, des projets de l'organisation de recherche et de sauvetage en mer SOS Méditerranée, et d'accorder des aides à des personnes menacées dont les droits sont bafoués. Les demandes sont examinées par le centre de contact pour les droits humains de l'EPER, et transmises pour versement au Fonds en faveur des droits humains de l'EERS.

6.3 Défense d'intérêts et prise d'influence

6.3.1 Développement et mise en œuvre de la stratégie d'œco Églises pour l'environnement

En raison de la pandémie de coronavirus, l'assemblée générale de 2021 d'œco Églises pour l'environnement s'est à nouveau déroulée par écrit. Le rapport annuel et les comptes 2020 ainsi que le budget 2022 ont été approuvés. En 2020, les comptes ont bouclé sur un déficit

de 42 000 francs, imputable à la pandémie. Les membres du comité ont été réélus pour deux ans. L'EERS y reste représentée. L'association est en phase de développement. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication d'œco, elle se présente désormais sous le nouveau nom d'œco *Églises pour l'environnement* (anciennement : Église et environnement). Le site internet d'œco a été entièrement remanié. La Suisse romande constitue une priorité du développement de l'association. Ainsi, œco est l'une des organisations responsables du projet « EcoEglise » en Suisse romande. Pour y renforcer l'action environnementale d'œco, le comité a approuvé la création d'un poste temporaire à temps partiel. Œco a présenté une demande de soutien financier pour deux ans à l'EERS afin de pouvoir assumer les coûts de ce poste, demande approuvée par le Conseil de l'EERS en avril 2021.

6.3.2 Coq vert

L'EERS a décidé d'introduire le « Coq vert » pour sa chancellerie. Certifié par l'association œco *Églises pour l'environnement*, ce système de management environnemental l'aide à améliorer son résultat en matière d'écologie en optimisant sa consommation de ressources. L'introduction du « Coq vert » permet de mettre en œuvre très concrètement le mandat exprimé au §2, al. 5 de la constitution de l'EERS. En raison du coronavirus, les travaux liés à l'obtention du « Coq vert » ont toutefois pris du retard.

6.3.3 Forum politique

Le Forum politique de Berne, situé dans la Tour des prisons (Käfigturm), organise des événements et des expositions sur divers sujets politiques, fournissant ainsi une contribution à l'éducation politique et à la promotion d'une démocratie participative. Outre les personnes intéressées et engagées du monde politique, les écoles et les jeunes figurent parmi ses principaux groupes cibles.

L'EERS s'engage depuis 2018 dans le Forum politique de Berne aux côtés du canton et de la ville de Berne, de la bourgeoisie de la ville et de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ). Depuis lors, elle siège à la fois au comité et au conseil consultatif du forum, en tant que l'une des organisations responsables. La période jusqu'à fin 2021 a été définie comme une phase politique consacrée à la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'organisation. Il a été décidé que la RKZ et l'EERS poursuivront leur participation au forum jusqu'à la fin de cette phase pilote.

Dans ce contexte, les partenaires ecclésiaux ont procédé au premier trimestre de l'année sous revue à une évaluation de leur engagement au Forum politique. Le Conseil de l'EERS a débattu de cette question en mars 2021 et a décidé – à l'instar de la RKZ – de maintenir son engagement pour une durée limitée à deux ans, jusqu'à fin 2023.

En 2021, c'est principalement au travers de différents événements que l'EERS a été présente au Forum politique. En plus de la manifestation carte blanche « Liberté infectée. La pandémie de Sars-CoV-2, un défi pour la société libérale – rétrospective et perspectives », organisée pour la première fois par ses soins, l'EERS a participé à deux manifestations proposées en conclusion de l'exposition « Shiva et la SUVA » sur les questions fondamentales « Comment l'État et la religion se tolèrent-ils ? », et « Égalité vs. Religion ». En outre, elle a pris part à la table ronde « Mariage pour tous et toutes : égalité ou redéfinition inutile ? » réalisée avant la votation. La table ronde et le débat public « L'engagement des Églises dans les campagnes de vote », organisés conjointement par la RKZ et l'EERS en décembre 2021, ont aussi suscité beaucoup d'attention.

Malgré la pandémie, le Forum politique est à nouveau parvenu à réaliser un nombre important d'événements en 2021 et à compenser l'absence de public sur place par l'introduction du streaming live, qui a même permis d'élargir sa portée. Au printemps, il a introduit par ailleurs la nouvelle série de podcasts « Demokratzer ».

Durant l'année sous revue, le comité de l'association et le conseil consultatif se sont notamment penchés sur le projet de transformation de l'intérieur de la Tour des prisons (construction d'un ascenseur pour en améliorer l'accessibilité), qui sera réalisé prochainement, ainsi que sur la conception de la future exposition permanente sur la démocratie suisse, qui constitue un thème prioritaire.

6.3.4 Coordination avec les autorités fédérales

Conformément à sa constitution, l'EERS entretient des relations avec le monde politique et les autorités de la Confédération suisse. Elle représente ici les intérêts de ses Églises membres.

Comme l'année précédente, l'EERS a été régulièrement en contact en 2021 avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre de lutte contre la pandémie de Covid-19. Le 5 mars 2021, à l'initiative du président de la Confédération Guy Parmelin, les Églises nationales ont fait sonner les cloches des églises dans tout le pays, après une minute de silence à la mémoire des nombreuses personnes malades et décédées du Covid-19 en Suisse. L'EERS a continué de s'engager pour que la situation particulière des Églises et communautés religieuses soit prise en compte de manière appropriée dans les mesures d'endiguement de la pandémie arrêtées par les autorités, en particulier celles concernant les cérémonies funèbres et obsèques.

Dans le domaine des relations extérieures et de l'œcuménisme, l'EERS a mené plusieurs entretiens avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) au sujet de la situation en Syrie et au Liban. Elle a notamment organisé une rencontre entre deux représentants de haut rang des Églises protestantes de ces deux pays et le DFAE.

Plusieurs autres contacts et parfois coopérations avec les autorités fédérales ont été établis avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) sur des questions de migration et d'intégration, ainsi que dans les domaines d'activité de l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile. L'EERS a été en relation avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports à travers le domaine d'activité de l'aumônerie de l'Armée et un article théologico-éthique sur la nouvelle revue scientifique militaire de l'Armée suisse « stratos ». Elle a également eu des contacts avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation dans le cadre de la réforme de la maturité 2023 et de la révision des disciplines obligatoires et du plan d'études-cadre.

6.3.5 Consultations et prises de position

Les thèmes suivants ne représentent qu'un choix des prises de position de l'EERS. La liste intégrale figure en annexe.

6.3.5.1 Interdiction de se dissimuler le visage

Le 25 janvier 2021, l'EERS, de concert avec le Conseil suisse des religions (CSR), s'est prononcée contre l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »,

soumise au vote le 7 mars 2021. Le CSR a fondé cette appréciation sur des considérations de proportionnalité de la modification constitutionnelle visée et de compatibilité de l'interdiction avec les droits fondamentaux. À la suite de cela, le Conseil de l'EERS s'est exprimé le 26 janvier 2021 en publiant sa propre prise de position et des arguments supplémentaires sous un angle évangélique réformé. Il a notamment rappelé dans ce contexte que la Réforme a beaucoup contribué à notre conception de la démocratie actuelle. Il a par ailleurs souligné que les personnes vivant dans une société démocratique et plurielle se doivent mutuellement de résister à l'étonnement que peuvent susciter des formes étrangères d'expression de la foi et de visions du monde, tant qu'elles ne constituent pas une menace pour l'État et la société dans son ensemble.

6.3.5.2 Objets environnementaux

En vue de la votation du 13 juin 2021 pour laquelle le peuple était appelé à se prononcer sur pas moins de trois objets environnementaux, l'EERS a publié le 3 mai 2021 une contribution au débat intitulée « Entre action et sérénité. Les trois objets environnementaux d'un point de vue protestant : 10 questions – 10 réponses ». Les deux initiatives populaires « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » (initiative sur les pesticides) et « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » (initiative pour une eau potable propre) ainsi que la révision de la loi sur le CO₂ y sont analysées sous un angle biblique et théologique, afin d'établir un lien entre l'engagement volontaire des Églises en faveur de la sauvegarde de la Création et des questions politiques d'actualité de la protection de l'environnement.

6.3.5.3 Don d'organes

Lors de la consultation de 2019, l'EERS s'était déjà prononcée contre la solution de l'opposition et en faveur du modèle de la déclaration sur la base du consentement explicite. La FEPS/EERS a toujours mis l'accent sur le caractère volontaire du don d'organes. Personne ne saurait être obligé juridiquement ou incité moralement à aliéner des parties de son corps. Du point de vue des garanties de protection des droits humains, le don d'organes représente l'exception personnellement assumée à la règle de l'intégrité physique de chaque personne. La solution de la déclaration proposée tient compte de l'objectif soutenu par l'EERS d'augmenter le nombre de dons d'organes. En même temps, elle évite les grandes incertitudes que la solution de l'opposition crée inévitablement auprès du personnel médical, et surtout des receveuses et receveurs d'organes. Le Conseil fédéral et le Parlement n'ont pas accordé toute l'attention requise à la solution de la déclaration. En janvier 2021, l'EERS a présenté la position du Conseil lors de l'audition de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes. Initiative populaire. Loi sur la transplantation. Modification ». D'autre part, en août 2021, la présidente du Conseil de l'EERS et le président de la Conférence des évêques suisses ont adressé une lettre aux membres de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E) avant sa délibération sur l'initiative pour le don d'organes et le contre-projet indirect. Ils y soulignent que : « Le don actif, décidé personnellement et volontaire protège non seulement la personne dont l'organe est nécessaire, mais aussi les personnes qui reçoivent un organe, les médecins traitants qui transplantent l'organe, ainsi que les proches. [...] Les personnes dépendantes d'un don d'organes ont besoin non pas de suppositions, mais de la certitude forte de pouvoir continuer à vivre grâce à la volonté explicite du donneur ou de la donneuse. »

6.3.5.4 Mariage pour toutes et tous : votation populaire et débats publics

Lors de ses deux sessions de 2019, l'Assemblée des délégués avait posé des jalons déterminants en faveur de l'acceptation de l'élargissement du mariage aux couples de même sexe. Ainsi, en été 2019, elle avait déclaré : « Nous sommes voulus par Dieu tels que nous sommes créés. Nous ne pouvons pas choisir notre orientation sexuelle. Nous l'intégrons comme une expression de notre plénitude de créature. » En automne 2019, l'Assemblée des délégués avait formulé trois recommandations à l'intention de ses Églises membres : 1. l'adoption de l'éventuelle modification de la définition du mariage sur le plan civil ; 2. l'adaptation du mariage religieux au nouveau droit matrimonial ; 3. la préservation de la liberté de conscience des pasteurs et des pasteures, qui implique une pluralité de conceptions du mariage au sein de l'Église. À fin 2018, le Conseil national et le Conseil des États avaient déjà étendu la norme pénale contre le racisme (art. 261^{bis} CP) à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. L'EERS s'engage en faveur de ce contenu juridique en se référant à l'article 10 de sa constitution, qui prévoit que l'« EERS veille dans toute son action en paroles et en actes à ce que personne ne soit discriminé ». L'interdiction de toute forme de discrimination fondée sur le sexe ou le genre porte aussi bien sur le discours de l'Église que sur sa pratique dans le domaine de l'accompagnement spirituel et de la diaconie et sur son action symbolique et liturgique.

Le Conseil de l'EERS a rappelé les décisions de l'Assemblée des délégués et du Synode dans un aide-mémoire publié à l'occasion de la votation populaire de septembre 2021. En 2019, les Églises membres avaient déjà demandé que la discussion relative au mariage ne soit pas menée *sur*, mais *avec* les personnes concernées par l'élargissement proposé par le législateur. C'est ainsi que dans le cadre de la votation populaire, le Conseil de l'EERS a décidé de lancer des discussions pour écouter les personnes auxquelles s'adresse l'élargissement du mariage et qui s'engagent au sein des Églises pour la cause d'hommes et de femmes non hétérosexuels. Cela fut fait sous forme de trois débats publics (à Genève, Bâle et Berne), au cours desquels des personnes susceptibles de bénéficier personnellement d'une révision de la loi ont pu prendre la parole.

Les acteurs locaux « Le Lab »/Genève (2 septembre 2021) et « Offene Kirche Elisabethen »/Bâle (17 septembre 2021) ont permis de trouver des partenaires réformés établis et connus dans la communauté LGBT ainsi que des lieux pour les débats publics. Le troisième débat public a été mis en place par l'EERS au centre culturel PROGR (9 septembre 2021). À Genève (introduction par Pierre-Philippe Blaser) et à Berne (introduction par Claudia Haslebacher), l'accent thématique portait sur les représentations de la famille et sur le bien de l'enfant. À Bâle, c'est la conception du mariage qui a été débattue sous le titre « Alles Ehe – oder was ? ». Différentes opinions et perspectives ont été analysées de manière objective, mais aussi au travers de discussions pointues et contradictoires. Claudia Haslebacher a participé aux débats. Pour en élargir la portée publique, les débats étaient également conçus comme des événements en ligne, qui ont pu être suivis en direct ou ultérieurement en streaming.

En même temps que l'élargissement du mariage aux couples de même sexe, il a été décidé d'autoriser le don de sperme pour les couples lesbiens. Les conséquences de la révision du droit matrimonial pour la médecine reproductive occuperont encore à l'avenir le monde politique, la société et les Églises. Le Conseil de l'EERS a commandé l'élaboration d'un document de fond qui traite d'un point de vue ecclésial et théologico-éthique les conséquences en termes de bioéthique et de médecine reproductive de l'élargissement du mariage aux couples de même sexe.

6.3.5.5 Questions éthiques en lien avec la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a de nouveau constitué un thème prioritaire pour le travail théologique et éthique de l'EERS. Le Conseil de l'EERS a présenté en tout trois prises de position : Vaccination contre le Covid-19. Concrétisation d'un point de vue ecclésial, janvier 2021 ; La dignité humaine pendant la crise. Un plaidoyer envers le monde politique et la société à propos de la prise en charge des personnes dans les institutions de longue durée durant la pandémie de Covid-19, Berne, février 2021 ; Le débat sur le coronavirus et la vaccination. Perspectives éthiques et ecclésiales, Berne, novembre 2021. Dans le document « La dignité humaine pendant la crise », qui a fait l'objet d'une discussion controversée au sein de l'Église avant sa publication, le Conseil de l'EERS s'est engagé pour un respect strict des droits fondamentaux et humains lors de la protection des personnes et groupes de personnes particulièrement vulnérables. Le premier document sur la vaccination avait déjà été publié en janvier par le Conseil, soit avant le lancement de la campagne nationale de vaccination. Du point de vue éthique, le texte argumente en faveur de la responsabilité morale du choix personnel aussi bien envers sa propre personne qu'envers autrui. En même temps, il plaide pour une relation mutuelle respectueuse entre les personnes, indépendamment de leur décision de se faire vacciner ou pas. Les évolutions médicales et sociopolitiques au cours de la campagne de vaccination et les controverses grandissantes au sein des Églises membres ont conduit le Conseil à réviser intégralement sa prise de position sur la vaccination en novembre 2021. Il s'y oppose à nouveau clairement à une obligation légale de vaccination, mais souligne expressément la responsabilité morale que le libre choix vaccinal implique envers sa propre personne et la communauté. Il rejette vigoureusement les dérives des débats ecclésiaux et publics au cours desquels des personnes sont dénoncées et attaquées et qui font appel à des discours et des comparaisons inacceptables.

6.3.6 Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT

La Commission nationale de prévention de la torture CNPT est un organisme de contrôle indépendant des autorités. Elle est chargée par la loi d'effectuer des visites régulières dans les établissements de privation de liberté pour veiller à ce que les droits des personnes privées de liberté soient respectés et que les mesures de restriction de la liberté qui y sont appliquées soient conformes aux droits humains et fondamentaux.

Le domaine d'activité de la CNPT comprend aussi le contrôle des centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile CFA en Suisse. L'EERS entretient des contacts réguliers avec la CNPT notamment en raison du recoupement thématique avec la coordination de l'aumônerie dans les CFA, et suit attentivement ses rapports. L'EERS participe également au forum annuel de la CNPT. En raison de la pandémie de Covid-19, le forum de 2021 a de nouveau dû être reporté, comme en 2020.

6.4 Paix religieuse

6.4.1 IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en route »

L'EERS a un siège aussi bien au groupe de direction qu'au groupe de pilotage. Lors de sa réunion de l'année sous revue, le groupe de pilotage de la Semaine des religions a discuté de l'évolution du projet. La Semaine des religions a pu se dérouler du 6 au 14 novembre

2021 dans toute la Suisse en respectant les mesures en vigueur de lutte contre le coronavirus. « Dialogue en route » est un projet interreligieux proposé aux jeunes. Son comité de pilotage examine sa mise en œuvre et discute des difficultés rencontrées le cas échéant. Face à la situation pandémique, « Dialogue en route » a réagi par le choix de nouvelles formes et de nouveaux thèmes. Le descriptif du projet a été adapté en conséquence. Diverses questions relatives au plan de financement pour la période 2021 – 2029 ont également joué un rôle essentiel pour la planification des activités futures.

6.4.2 Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Une rencontre entre le Conseil et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) a eu lieu en juin. Les thèmes abordés étaient l'antisémitisme en Suisse aujourd'hui, les formes adéquates pour les relations bilatérales EERS – FSCI ainsi que l'adoption du texte de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP sur la « Terre d'Israël, État d'Israël, Terre sainte » et l'avenir de la commission.

Un nouveau document régulant les relations institutionnelles entre la FSCI et l'EERS a été élaboré pendant l'automne et approuvé lors de la 2^e rencontre de l'EERS avec la direction de la FSCI en octobre. Ce document règle aussi la manière de mandater des spécialistes pour des sujets d'intérêt commun pour les deux conseils sous une forme plus souple que celle d'une commission. L'impact du Covid-19 et de l'adoption par le peuple du mariage pour toutes et tous sur la vie des communautés ainsi que la législation sur le don d'organes ont également été discutés lors de cette rencontre.

6.4.3 Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP

La Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) a publié cet été un document volumineux composé de deux parties : 1. Communiqué « Terre d'Israël, État d'Israël, Terre sainte : pour un dialogue objectif au sujet d'Israël/Palestine » et 2. Rapport « Terre d'Israël, État d'Israël, Terre sainte. L'importance d'une approche historico-théologique pour le dialogue entre juifs et chrétiens » (1. Verlautbarung « Land Israel, Staat Israel, heiliges Land: für einen sachlichen Dialog über Israel/Palästina » et 2. Bericht « Land Israel, Staat Israel, heiliges Land: Die Bedeutung von historisch-theologischen Zugängen für den jüdisch-christlichen Dialog »). Ce document est le fruit d'un travail de près de dix ans de cette commission. Il traite de l'épineuse question de la « sainteté » du territoire d'Israël-Palestine, respectivement des associations de sens que tous les acteurs de ce conflit font – volontairement ou inconsciemment – entre État d'Israël (et donc le droit du peuple juif à un État et à le défendre), le pays géographique (occupé majoritairement par des non-juifs pendant plus de 1500 ans) et la « Terre sainte » ou « promesse » des juifs, chrétiens et musulmans (et les attentes messianiques ou eschatologiques qui y sont liées dans les trois traditions). Il montre comment ces termes font l'objet d'une prise d'otage politique, idéologique et théologique depuis des centaines d'années.

La déclaration en elle-même peut sembler relativement banale et pleine de sens commun. Elle ne prétend pas essayer de résoudre définitivement les conflits d'interprétation des textes sacrés, des traditions et d'expériences historiques des juifs, des chrétiens et des Palestiniens. C'est justement le processus d'apprentissage propre des membres de la CDJP dans la discussion de ces questions brûlantes qui constitue le cœur de ce document. La commission a elle-même traversé toutes les étapes qui rendent le dialogue entre juifs et chrétiens protestants difficile depuis des dizaines d'années, pour constater qu'elle aussi, bien que mandatée, qualifiée et reconnue comme une commission de dialogue et de

compréhension de longue date entre juifs et protestants, n'était pas immunisée contre les a priori, les malentendus et autres manquements à la compréhension.

6.4.4 Commission « Nouveaux mouvements religieux » de l'EERS NMR

Durant l'année sous revue, la commission Nouveaux mouvements religieux a tenu trois séances auxquelles des personnes externes – le pasteur de la Grace Family Church ainsi que des représentants de l'association Inforel (portail d'observation des religions en Suisse) – ont été invitées à présenter leurs activités. En décembre, un colloque dédié aux chants spirituels au XXI^e siècle s'est déroulé à Rüti.

6.4.5 Conseil suisse des religions SCR

Lors de ses trois séances ordinaires organisées en 2021, le Conseil suisse des religions (SCR) s'est penché sur des sujets touchant aux rapports délicats entre religion et société laïque. Au début de l'année, deux nouveaux membres, Rita Famos et Ralph Lewin (FSCI), ont commencé leur travail au sein du SCR. Par ailleurs, l'évêque Harald Rein et Montassar BenMrad ont été réélus président et vice-président du SCR.

Au cours des premiers mois, l'accent a été mis sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage », soumise au vote le 7 mars 2021. Auparavant, le SCR s'était prononcé contre l'initiative et avait approuvé le contreprojet indirect du Conseil fédéral et du Parlement. Il avait présenté sa position le 25 janvier 2021 lors d'une conférence de presse. Le SCR a également pris position sur le conflit à Gaza, sur la situation d'urgence des réfugiées et réfugiés afghans et sur la question de la vaccination contre le coronavirus.

L'année a été particulièrement marquée par l'élargissement du SCR aux Églises libres de Suisse (Schweizerische Evangelische Allianz [SEA] / Réseau évangélique suisse [RES] et Dachverband der Freikirchen (Association faïtière alémanique des Églises libres), qui ont été admises en qualité de membres à part entière. Elles seront représentées au SCR par le pasteur Jean-Luc Ziehli, président de l'association faïtière SEA – RES.

6.4.6 Rencontre des personnes chargées des questions en lien avec l'islam dans les Églises membres

La rencontre annuelle des personnes chargées des questions en lien avec l'islam dans les Églises membres de l'EERS s'est déroulée en octobre 2021 à Fribourg. Dans une première partie, Hansjörg Schmid, du Centre suisse islam et société CSIS, a évoqué la mise en place d'études de théologie islamique et la formation d'imams en Suisse. Par ailleurs, Esmat-Isis Arnautovic a présenté sa thèse sur le thème « Vom Menschenbild zum Paradigma – theologische Anthropologie im Islam ». La deuxième partie de la rencontre, programmée l'après-midi, a été consacrée aux évolutions du dialogue interreligieux et des questions en lien avec l'islam dans les Églises et à l'EERS. Les participantes et participants ont apprécié l'échange sur les activités menées par les Églises membres dans ce domaine ainsi que la mise en réseau avec les autres personnes chargées des questions en lien avec l'islam. Cependant, des problèmes de délimitation entre questions spécifiques à l'islam et aspects relevant du dialogue interreligieux se posent de plus en plus souvent.

Annexes

1. Délégations et rencontres du Conseil

Durant l'année sous revue, le Conseil s'est réuni mensuellement en séances ordinaires ainsi que lors d'une retraite. En outre, le bureau APF (personnel et finances) a tenu sept séances seul et deux autres avec la Commission des finances COFI. D'autres séances ont par ailleurs eu lieu avec la Commission d'examen de la gestion CEG et la CPE.

L'un des membres du Conseil a été très sollicité du fait du nombre élevé de réunions des conseils de fondation de l'EPER et de PPP en lien avec le dossier de fusion des deux œuvres. Un autre membre du Conseil siège au conseil de fondation de Fondia. De nombreuses autres réunions de travail et délégations du Conseil ont porté sur des domaines de responsabilité des membres du Conseil.

En outre, les membres du Conseil ont assumé de nombreuses délégations à titre individuel. Une sélection est présentée dans le tableau ci-dessous :

Date	Organisme	Manifestation
07.01.2021	EERS/CER	Audition en ligne pour la consultation sur le règlement des finances
13.01.2021	Religionspädagogisches Fachgremium	Séance en ligne
18.01.2021	EERS	Rencontre en ligne des responsables des Églises membres sur le thème « Violation des limites »
20.01.2021	EERS	Séance du groupe de travail aumônerie de l'Armée
08.02.2021	KME (anciennement KMS)	Réunion par visioconférence
09.03.2021	Forum politique	Comité et AG, visioconférence
23.03.2021	Reformierte Kirche Zürich	Synode de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich
31.03.2021	EERS	Groupe de travail aumônerie de l'Armée
22.04.2021	CTEC.CH	20 ^e anniversaire de la signature de la Charte œcuménique européenne, visioconférence
27.04.2021	EPER	Discussion annuelle KiZA à Berne
03.05.2021	EERS	Conférence téléphonique sur le thème « religions » – développement de la maturité gymnasiale
05.05.2021	EERS	Rencontre des responsables de la migration
08.05.2021	FPS	Assemblée annuelle de FPS, débat public
08.05.2021	Liturgie- und Gesangbuchkonferenz LGBK	Colloque « Wandlung im Wandel – Abendmahl in ökumenischer Perspektive »
11.05.2021	EERS	Groupe de travail Forum pour l'éducation
10./11.05.2021	Faculté de théologie de Bâle	Débat public ; journées thématiques de la faculté de théologie de Bâle

Date	Organisme	Manifestation
21.05.2021	EERS	Rencontre du groupe de travail aumônerie de l'Armée
21.05.2021	Reformierte Landeskirche Zürich	Pré-synode
25.05.2021	EERS	Conférence Femmes « Croire au temps de la crise climatique »
25.05.2021	Reformierte Kirche Luzern	Synode LU
26.05.2021	Églises du nord-ouest de la Suisse	Pré-synode
27.05.2021	Églises réformées Berne-Jura-Soleure	Pré-synode
27.05.2021	CERT	Pré-synode
31.05.2021	EERS	Assemblée plénière de Solidarité protestante suisse SPS
31.05.2021	EERS	Assemblée plénière de Diaconie
02.06.2021	CTEC.CH	Assemblée plénière sur Zoom
03.06.2021	CER	Pré-synode
03.06.2021	EERS-FSCI	Rencontre de délégations à Zurich
03.06.2021	EERS	Commission de liturgie
04.06.2021	Églises de Suisse occidentale	Pré-synode
08.06.2021	Liturgie- und Gesangbuchkonferenz LGBK	Séance
10.06.2021	Mission21	Assemblée continentale
03.07.2021	Églises réformées Berne-Jura-Soleure	Cérémonie de consécration
08.07.2021	EERS/CTEC.CH	Signature de la Déclaration de Riva San Vitale avec l'Église néo-apostolique
09.07.2021	EERS-CES	Rencontre de délégations à Fribourg
20.07.2021	PanKS	Séance
01.08.2021	Société suisse d'utilité publique SSUP	Grütli des femmes
06.08.2021	Festival du film de Locarno	Réception du CF Alain Berset
12.08.2021	Festival du film de Locarno	Réception du prix œcuménique
15.08.2021	Reformierte Landeskirche Aargau	Consécration
27.08.2021	EPER et KME	Terre Nouvelle à Fribourg
27.08.2021	Association suisse de droit ecclésiastique protestant SVEK	Colloque à Zurich
28.08.2021	Églises réformées Berne-Jura-Soleure	Cérémonie d'institution
01.09.2021	EERS	Rencontre du groupe de travail aumônerie de l'Armée
02.09.2021	EERS	Commission de liturgie à Berne

Date	Organisme	Manifestation
02.09.2021	EERS	Débat public sur le thème « Mariage pour toutes et tous » à Genève
03.09.2021	Liturgie- und Gesangbuch-konferenz LGBK	Comité de l'association
04.09.2021	CTEC Allemagne	Journée œcuménique de la Création 2021
09.09.2021	EERS	Comité directeur de la Conférence de Solidarité protestante suisse SPS à Zurich
09.09.2021	EERS	Débat public sur le thème « Mariage pour toutes et tous » à Berne
10./11.09.2021	Église catholique chrétienne de la Suisse	Session ordinaire du Synode national de l'Église catholique-chrétienne de la Suisse
11.09.2021	Église évangélique réformée du canton de Fribourg	Synode à Morat
13.09.2021	CER	Assemblée générale extraordinaire
17.09.2021	EERS	Débat public sur le thème « Mariage pour toutes et tous » à Bâle
01.10.2021	EERS	Rencontre avec le secrétaire général a.i. du COE à Genève
02.10.2021	EPER	Célébration du 75 ^e anniversaire à Zurich
10.10.2021	CTEC.CH	Forum chrétien romand
18.10.2021	EERS	Rencontre avec le président de la CTEC.CH, Milan Kostrešević
18.10.2021	FSCI/EERS	Rencontre à Berne dans les locaux de la communauté israélite
20.10.2021	EERS/RKZ/CES	Réunion SeeliG
21.10.2021	EPER/PPP	Convocation débriefing initiative pour des multinationales responsables avec les Églises membres et les paroisses à Berne (Paulus)
25.10.2021	EERS	Conférence Femmes
25.10.2021	Liturgie- und Gesangbuch-konferenz LGBK	Réunion du comité à Berne
26.10.2021	CER	Réunion avec une délégation de la CER sur les flux financiers
30.10.2021	Églises réformées Berne-Jura-Soleure	Consécration à Berne
07.11.2021	Paroisse d'Uster	Dimanche de la Réformation, culte
11.11.2021	Uni Fribourg	Journée d'études sur le thème « Prière »
17.11.2021	CTEC.CH	Assemblée plénière avant le jubilé
17.11.2021	CTEC.CH	Célébration du 50 ^e anniversaire de la CTEC.CH, Predigerkirche de Bâle
17.11.2021	EERS	Comité de la conférence Solidarité protestante suisse SPS
18.11.2021	EERS	Responsables des secteurs migration
22.11.2021	EERS	Assemblée plénière Diaconie Suisse

Date	Organisme	Manifestation
26.11.2021	EERS	Rencontre des délégations intraprotestantes
26.11.2021	EERS	Rencontre du Conseil de l'Église et de la faculté de théologie de Zurich
27.11.2021	CER	Assemblée générale extraordinaire
30.11.2021	EERS	Commission de liturgie
08./09.12.2021	EERS	Soins palliatifs, congrès national
22.12.2021	EERS	Réunion du comité stratégique « Formation »
22.12.2021	EERS	Réunion du comité stratégique « Communication »

2. Les publications de l'EERS

2.1 Appels, prises de position, réponses à des consultations

- Prise de position du Conseil suisse des religions sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » – 25 janvier 2021
- Prise de position complémentaire du Conseil de l'EERS sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » – 26 janvier 2021
- Réponse de l'EERS à la consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030 – 18 février 2021
- 10 questions – 10 réponses du Conseil de l'EERS sur les deux initiatives populaires « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » ainsi que sur la loi sur le CO₂ – 3 mai 2021
- Appel du Conseil suisse des religions pour la paix au Proche-Orient – 19 mai 2021
- Appel des trois Églises nationales et de la communauté juive pour le Chabbat des réfugiés et le Dimanche des réfugiés – jeudi 17 juin 2021
- Prise de position du Conseil de l'EERS concernant le référendum populaire sur le « Mariage pour tous » – 8 juillet 2021
- Prise de position du Conseil de l'EERS sur la situation en Afghanistan – 5 septembre 2021
- Prise de position des trois Églises nationales sur les mesures du Conseil fédéral liées à la pandémie (Les Églises nationales soutiennent l'extension du certificat obligatoire) – 8 septembre 2021
- Prises de position du Conseil suisse des religions sur la gestion de la pandémie de Covid-19 et la vaccination contre le coronavirus et sur la détresse des réfugiées et réfugiés afghans – 13 septembre 2021

2.2 Publications

En 2021, le Conseil de l'EERS a publié deux documents sur la vaccination dans le cadre de la pandémie de coronavirus (février et décembre). En janvier ont paru – en complément de la prise de position du Conseil suisse des religions – les « considérations dans une optique évangélique réformée sur l'interdiction de se dissimuler le visage ». Par ailleurs, une publication consacrée aux trois objets environnementaux soumis à la votation du 13 juin a paru au format « 10 questions – 10 réponses ». En outre, le Conseil a publié un aide-

mémoire sur sa position concernant le « Mariage pour toutes et tous » ainsi qu'une réponse à la consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030.

En septembre 2021, le Synode a approuvé une résolution sur les « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan ».

La publication du guide « Accueillir en mots et en images – La langue inclusive en Église » et de la brochure sur l'EERS en tant qu'entreprise favorable à la famille était plutôt destinée à un public ecclésial.

Enfin, la déclaration de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP (une commission de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS et de la Fédération suisse des communautés israélites FSCI) « Terre d'Israël, État d'Israël, Terre sainte » met en exergue l'importance des approches historico-théologiques pour le dialogue judéo-chrétien.

En 2021, le service de la communication de l'EERS a envoyé au total 26 communiqués de presse. Le 4 août 2021, l'EERS a organisé une conférence de presse sur les résultats du rapport d'enquête qui a suscité beaucoup d'attention.

2.3 Motions et postulats en cours d'examen

Aucun

3. Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie

État : 31 décembre 2021

Conseil

Rita Famos, présidente, (dicastère des affaires présidentielles, y c. la communication)

Esther Gaillard, vice-présidente (dicastère de la diaconie et de l'aumônerie)

Daniel Reuter, vice-président, (dicastère des œuvres et missions)

Pierre-Philippe Blaser, (dicastère des valeurs et l'orientation)

Claudia Haslebacher, (dicastère de l'œcuménisme et des relations extérieures)

Ulrich Knoepfel, (dicastère des affaires liées au culte et au développement de l'Église)

Ruth Pfister, (dicastère de la formation et de la culture)

Assistante administrative de la présidente : Nicole Freimüller (80 %)

Assistante administrative du Conseil : Pamela Liebenberg (70 %)

Groupe de direction

Directrice : Hella Hoppe (100 %)

Vice-directeur : Serge Fornerod

Assistante administrative de la directrice : Eva Wernly (80 %)

Assistante administrative : Helene Meyerhans (40 %)

Communication

Responsable de la communication : Dominic Wägli (90 %)

Collaboratrice pour communication médias : Michèle Graf Kaiser (80 %)

Éditrice internet et multimédia : Nadja Rauscher (60%)

Conceptrice typographique : Monica Schulthess Zettel (70 %)

Relectrice : Anne Durrer (20 %)

Services centraux

Directrice des services centraux : Anke Grosse Frintrop (90 %)

Responsable de la comptabilité : Lilian Fuchs (80 %)

Responsable de la comptabilité : Cécile Uhlmann (80 %)

Aide-comptable : Jacqueline Dähler (50 %)

Accueil : Karin Beyeler (30 %)

Accueil : Kathrin Boschung (50 %)

Accueil : Mirjam Wild (60 %)

Relations extérieures et œcuménisme

Directeur des relations extérieures : Serge Fornerod (100 %)

Collaborateur scientifique, secrétaire du Conseil suisse des religions (CSR) :

Abel Manoukian (40 %)

Collaborateur des relations extérieures : Damian Kessi (80 %)

Assistante administrative : Marion Wittine (80 %)

Service de relations avec l'administration fédérale

Direction du service de relations avec l'administration fédérale et chargée ou chargé des questions économiques : vacant

Chargé des affaires publiques et de la migration : David Zaugg (100 %)

Collaboratrice administrative : Claudia Strahm (40 %)

Théologie et éthique

Chargé des questions théologiques et éthiques : Frank Mathwig (100 %)

Chargé des questions théologiques : Luca Baschera (50 %)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (70 %)

Églises

Chargée des relations avec les Églises : Bettina Beer (50 %)

Chargée des questions liturgiques : Nadine Manson (100 %)

Collaboratrice administrative : Claudia Strahm (40 %)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (10 %)

Droit et société

Chargé des questions de droit et société : Felix Frey (50 %)

Chargé des questions de droit et société : Simon Hofstetter (60 %)

Assistante administrative : Anja Scheuzger (60 %)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (10 %)

4. Engagement dans des commissions fédérales

- Commission fédérale des migrations CFM :
Christoph Sigrist
- Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE :
Frank Mathwig
- Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT :
David Zaugg